

10-11-12 mai à Presles (Val-d'Oise)



**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2075 - 9 mai 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Le gouvernement
aux ordres
du grand patronat**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le Parlement et la réforme des institutions
■ Le prix du gaz augmente encore
■ « sarkoziste », une insulte pour un tribunal
- p. 5 ■ Haro sur les chômeurs
■ Sarkozy et les retraités
■ La mobilité professionnelle
- p. 6 ■ Les niches fiscales
■ Livret A
■ Un racisme qui n'est pas que virtuel
- p. 12 ■ Manifestations dans l'éducation
■ École, tous les jours service minimum
■ Travailleurs sans papiers en lutte

Dans le monde

- p. 9 ■ Grande-Bretagne : déclin électoral des travaillistes
■ Turquie : affrontements du 1^{er} mai
- p. 10 ■ Russie : Medvedev et Poutine
■ Ludwik Hass
■ Birmanie : catastrophe et dictature
■ Bolivie : les possédants... autonomistes

Dans les entreprises

- p. 7 ■ Coca-Cola Dunkerque
■ La Redoute Roubaix
■ Peugeot-Citroën (Aulnay-sous-Bois)
- p. 8 ■ Amiante
■ La Poste-Paris 20^e
■ SNCF
■ Lajous Compiègne
- p. 9 ■ Peugeot Motocycles

Fête de Lutte Ouvrière, à Presles

Pages I à IV

- Tout le programme

10, 11 et 12 mai Pour venir à la Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un parc boisé de 12 hectares.

... depuis la région parisienne

Pour venir à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposeront à l'entrée de la Fête, et fonctionneront aux mêmes horaires que la Fête.

Par le train, de la gare du Nord, il faut prendre la direction Persan-Beaumont par Montsault-Maffliers jusqu'à la gare de Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

... et depuis la province

Des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Nous commençons à en publier la liste, ci-dessous. On peut aussi se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Horaires des départs en car, le samedi 10 mai

Amiens : 10 h, devant l'école Émile-Lesot, rue Franklin-Roosevelt (quartier Saint-Maurice).

Besançon : 6 h 30, parking Battant, réservations : 06 76 77 49 25.

Bourges : 6 h, parking du Centre nautique

Châteauroux : 6 h 30, parking

de l'Escale.

Clermont-Ferrand : 6 h 30, Places des Bughes.

Cosne : 7 h, parking de l'aire des Vignobles (Autoroute A77) Malataverne

Dijon : 7 h 30, place du 1^{er} mai, côté rue des Corroyeurs (ANPE)

Dunkerque : 6 h 30, parking stade Tribut.

Lille : 7 h 30, porte d'Arras.

Limoges : 5 h, haut du parking du Champ-de-Juillet.

Montargis : 7 h 30, PTT place du Paris

Montbéliard : pour tout renseignement, appeler le 06 62 68 03 43

Montluçon : 7 h 30, sortie n° 10 de l'autoroute A71, Bizeneuille.

Nevers : 5 h 45, Maison de l'Agriculture

Orléans : 8 h, centre commercial Émile-Zola (près de la prison)

Lyon : 5 h 30, angle rue Laënnec et boulevard Ambroise-Paré (Lyon 8^e, métro Laënnec).

Rennes : 6 h 15, parking du Lycée Descartes (métro Poterie).

Saint-Brieuc : 5 h, place de la Liberté.

Tours : 7 h 15, gare routière (face à la gare SNCF de Tours)

Vierzon : 7 h 15, devant le lycée technique, route

Trois jours de Fête avec une seule carte

La carte d'entrée à la Fête coûte 15 euros pour les trois jours. Vous pouvez vous la procurer soit auprès de nos camarades, soit à l'entrée de la Fête.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans, accompagnés.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Lutte Ouvrière à la radio et la télé

Jeudi 8 mai :

BFM Radio à 11 h : **Arlette LAGUILLER** sera l'invitée du Grand Débat de BFM.

Vendredi 9 mai :

- **CANAL PLUS** à 7 h 45 **Arlette LAGUILLER** invitée de la Matinale
- **RTL** à 18 h invitée du Journal
- **FR3**, invitée du Soir 3

Samedi 10 mai :

- **I-TÉLÉ** à 8 h 15 : **Jean-Louis GAILLARD** invité du Journal
- **FRANCE-INFO** : à 8 h 45 **Arlette LAGUILLER** invitée du Fil rouge.
- **TF1** à 13 h : **Arlette LAGUILLER** invitée du Journal, en duplex de la Fête de Presles

La Fête sur internet : <http://fete.lutte-ouvriere.org>

nationale 20.

Départs en train, le samedi 10 mai

Belfort : pour tout renseignement, appeler le 06 15 06 03 11.

Montbéliard : pour tout renseignement, appeler le 06 62 68 03 43

Mulhouse : pour tout renseignement, appeler le 03 83 28 49 75.

Nancy : pour tout renseignement, appeler le 06 20 02 48 84.

Strasbourg : pour tout renseignement, appeler le 06 72 47 97 67.

Horaires des départs en car, le dimanche 11 mai

Dunkerque : 6 h, parking stade Tribut.

Lille : 7 h, porte d'Arras.

Pour tous ceux qui ont du mal à lire :



Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky. Pour y accéder : www.lutte-ouvriere-audio.org

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les polichinelles et ceux qui tirent les ficelles



Sarkozy a beau faire, changer et rechanger de style, pérorer à la télévision, il continue à chuter dans les sondages. Le dernier en date, publié pourtant par *Le Figaro*, fait état de « 66 % d'insatisfaits des résultats obtenus ». C'est un record, paraît-il. Aucun chef d'État n'a réussi une chute aussi vertigineuse au bout d'un an d'exercice du pouvoir !

Le contraire aurait étonné. À part une petite minorité de riches, la majorité de la population est frappée par l'une ou l'autre des multiples mesures que ce gouvernement a prises et qu'il baptise « réformes ». C'est simple : pour pouvoir consacrer une part croissante du budget de l'État aux plus riches, le gouvernement fouille dans toutes les poches jusqu'à prendre les derniers centimes des plus pauvres. Diminuer les allocations familiales, priver d'allocations les chômeurs qui n'acceptent pas un emploi très mal payé et très éloigné, supprimer le remboursement pourtant déjà insuffisant des lunettes par la Sécurité sociale, remettre en cause la carte « famille nombreuse » de réduction à la SNCF, il fallait y penser ! Et ces dernières mesures s'ajoutent au reste : la hausse des franchises médicales, la diminution des remboursements, l'augmentation du nombre d'annuités pour toucher une retraite complète, c'est-à-dire la baisse des pensions...

Et tout cela, alors que la flambée des prix alimentaires, de ceux du gaz, du fioul domestique et du carburant, est en train de démolir le pouvoir d'achat des classes populaires. Pour un homme qui, pour se faire élire, avait promis d'être le « *président du pouvoir d'achat* », le mensonge est trop flagrant.

Les sondages ne sont que des sondages, mais ils reflètent l'évolution de l'opinion publique, jusques et y compris une partie de l'électorat de Sarkozy.

Sarkozy n'est qu'un polichinelle qui s'agite sur le devant de la scène. Dans le spectacle de marionnettes que nous jouent les dirigeants politiques, après l'entrée en fanfare de ses débuts, c'est lui aujourd'hui qui reçoit les tomates. Mais ce sont d'autres qui tirent en réalité les ficelles. Ceux qui dominent la vie économique et sociale, ceux qui exigent les mesures que leurs domestiques à la tête des ministères sont chargés d'appliquer, c'est le patronat, et en particulier le

grand patronat. Ce sont les dirigeants et les propriétaires de ces grandes entreprises qui ferment tout ou partie de leurs usines, comme ArcelorMittal à Gandrange ou EADS à Meaulte, ou qui, comme Peugeot-Citroën, mettent leurs intérimaires à la porte. Ces grandes entreprises qui, au lieu de créer des emplois, fabriquent ce chômage qui ne diminue que dans les statistiques gouvernementales.

Ceux qui tirent les ficelles, ce sont aussi ces grands trusts de l'agro-alimentaire, ces grandes chaînes commerciales qui augmentent leurs prix dans des proportions qui n'ont aucun rapport avec l'évolution des salaires qui, eux, sont bloqués. Ce sont ces patrons grands et moyens qui délocalisent, le temps de faire du profit supplémentaire, avant, pour quelques-uns, de relocaliser quand cela redevient intéressant. La presse a rapporté le cas de ce patron qui, après avoir délocalisé son usine des Charentes à Pondichéry, en Inde, a eu le cynisme de faire passer, par l'ANPE, une annonce proposant un salaire de 200 euros pour qui-conque accepterait de prendre un emploi d'informaticien dans son usine délocalisée !

Ceux qui tirent les ficelles des marionnettes politiques, ce sont aussi les entreprises, les banques, qui spéculent sur le pétrole ou sur les matières premières, mais aussi sur le blé, le riz, le maïs, alors qu'elles savent parfaitement que leurs spéculations font augmenter les prix des produits alimentaires et poussent des centaines de millions d'habitants des pays pauvres vers la famine.

Ce que le grand patronat exige des marionnettes au pouvoir, c'est qu'elles rognent de plus en plus sur le nécessaire des classes populaires afin que tout l'argent de l'État puisse lui être réservé, à lui.

Et, de plus, il demande aux dirigeants d'assumer la responsabilité politique des mesures prises. Sarkozy est de plus en plus exécré. Pourtant, il persiste et signe et promet de continuer. Les dirigeants politiques de la bourgeoisie sont là pour prendre les mesures que le grand patronat leur demande de prendre, quitte à payer les pots cassés s'ils ne parviennent pas à éviter que tout cela leur saute à la figure.

Qu'ils se méfient cependant tous : quand tout cela leur sautera à la figure, il n'est pas dit que les pantins parviendront à sauver la mise à ceux qui tirent les ficelles !

Arlette LAGUILLER

• Le 22 mai

Tous ensemble pour les retraites !

Les cinq confédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC, auxquelles se sont joints notamment la FSU, l'UNSA et Solidaires, appellent à une journée d'actions et de manifestations le 22 mai pour la défense du système des retraites.

À l'heure où le gouvernement annonce une nouvelle étape dans la remise en cause des retraites, avec le passage à quarante et un ans de cotisation pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein, à

l'heure où le patronat réclame que l'âge légal de la retraite soit repoussé au-delà de soixante ans, il est en effet nécessaire que le monde du travail se fasse entendre.

Tout le monde sait qu'accroître le nombre d'années de cotisation pour toucher une retraite complète signifie surtout réduire de façon hypocrite le montant des pensions. Or ce montant est déjà scandaleusement faible pour les bas salaires, sans parler de ceux qui ne disposent que des 628 euros mensuels

du minimum vieillesse. Allonger la durée des cotisations, cela signifie aussi repousser de fait l'âge du départ en retraite car, avec les difficultés à trouver un emploi stable et les périodes de chômage, peu de salariés arrivés à l'âge de soixante ans pourront totaliser quarante et un ans de cotisations.

Tout cela n'a rien d'inéluctable, comme voudraient nous le faire avaler le gouvernement, le patronat et les journalistes tout dévoués à leur cause. L'allongement de la durée de

vie et l'augmentation du nombre des retraités ne menacent nullement l'équilibre des régimes de retraite. Ce sont le chômage, les bas salaires et les charges indues que le gouvernement impose aux caisses de retraite qui plombent leurs comptes. Sans parler des revenus qui, comme les stock-options, échappent aux cotisations, ce qui représente pour la seule Caisse nationale d'assurance vieillesse un manque à gagner d'environ 4 milliards par an... soit l'équivalent du

prétendu déficit des régimes de retraite.

Alors que les profits des patrons et des actionnaires ne cessent de progresser, les salariés n'ont aucune raison d'accepter ces remises en cause du droit à une retraite décente.

Une journée d'actions et de manifestations ne suffira pas à faire reculer le gouvernement et les patrons, mais le succès de la journée du 22 mai peut être une première étape.

Roger MEYNIER

• Thionville

Pour le tribunal, « sarkozyste ! » est une insulte

500 euros d'amende pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, 1 euro pour atteinte à la dignité d'un policier, 50 euros pour ivresse sur la voie publique : voilà la condamnation dont a été victime l'un de nos camarades pour avoir appelé la police à venir au secours d'un malheureux suicidaire sur la voie publique. Il a également été condamné à payer les frais d'avocat du policier, soit 400 euros.

En novembre 2006, notre camarade aperçoit un homme connu pour ses tendances suicidaires titubant au milieu de la route. Il s'arrête et appelle le Samu qui le renvoie vers la police, seule habilitée à intervenir en cas de tentative de suicide. Ce qu'il fait aussitôt. À l'arrivée des policiers de la brigade de Thionville, le malheureux se débat légèrement et, très fins psychologues, nos pandores aspergent l'homme avec leur bombe lacrymogène. Cela provoque naturellement l'indignation de notre camarade, d'où un échange un peu vif au cours duquel les policiers sont traités de « sarkozystes ». Notre camarade est alors embarqué pour une garde à vue de 23 heures dont il ressort, non seulement en ayant attrapé la gale dans la cellule du commissariat mais, en plus, avec une inculpation d'outrage à magistrat et ivresse sur la voie publique.

Au tribunal, l'avocate a expliqué qu'il était pour le moins curieux qu'un homme ivre ait la présence d'esprit d'appeler le Samu, puis la police, et surtout qu'aucun test d'alcoolémie n'ait été effectué. Mais l'essentiel des débats a tourné autour de l'invective de « sarkozyste ». Outrageant ou pas, voilà la question, comme aurait dit Hamlet. En condamnant notre camarade, le tribunal de Thionville a finalement estimé que traiter un policier de « sarkozyste » est, décidément, un outrage et même une atteinte à sa dignité. Dont acte !

Etienne HOURDIN

• Réforme des institutions

Le Parlement croupion accepte de se faire plumer

Parmi les nombreuses promesses de campagne de Sarkozy, il y avait celle d'une « République exemplaire au niveau de l'organisation de ses pouvoirs ». Une commission présidée par Balladur a donc formulé des propositions, dont certaines nécessitent une révision de la Constitution.

Cette dernière va être discutée au Parlement à partir du 20 mai et, théoriquement, votée en juillet si les trois cinquièmes des parlementaires l'approuvent. Cette règle des trois cinquièmes, ajoutée à quelques réticences des députés de droite, fait que le vote d'une partie des élus socialistes sera nécessaire pour que la réforme passe.

Le projet commandé par Sarkozy vise à « rééquilibrer et moderniser les institutions », en particulier à redéfinir les rôles

et les pouvoirs respectifs du président et des députés et sénateurs. Certes, les institutions politiques sont faites pour accoucher à coup sûr d'un président et d'un Parlement responsables uniquement devant le patronat et l'État. Mais Sarkozy veut donner encore plus de pouvoirs au président, en échange de quelques hochets aux parlementaires. Ces derniers pourraient par exemple donner leur avis (mais leur avis seulement) sur certaines nominations effectuées par l'Élysée et émettre des vœux « n'ayant pas valeur contraignante ». Les présidents des Chambres pourraient discuter avec le gouvernement d'une partie de l'ordre du jour. Mais comme les députés sont élus dans la foulée du président et que ceux de la majorité lui doivent leur place, quel

contrôle peuvent-ils exercer sur le gouvernement ?

Le projet parle évidemment de « garantir aux citoyens des droits nouveaux », mais ils sont encore moins réels que ceux des députés. Par exemple on pourrait envoyer une pétition au Conseil économique et social... qui en ferait des papillotes, vu qu'il n'a aucun pouvoir. Le droit des citoyens d'avoir un peu de choix aux élections présidentielles risque en revanche d'être réduit par un nouveau système de parrainage qui empêcherait la présence de « petits » candidats.

La démocratie revue à la mode de Sarkozy consistera donc à éloigner encore un peu plus le pouvoir des électeurs. Pourtant, loin de combattre cette réforme, les responsables du PS cherchent en ce moment un consensus avec ceux de

l'UMP pour atteindre la majorité des trois cinquièmes. Car ils ne sont pas opposés à la « présidentialisation » de la Constitution. C'est même grâce à Jospin que l'élection des députés succède à celle du président et donc en découle.

Aussi la masse des députés, et les plus influents, acceptent-ils de ne discuter que des aspects secondaires. La question qui les préoccupe le plus est, semble-t-il, le fait de savoir si le président de la République pourra ou non se présenter devant l'Assemblée nationale alors que, de toute façon, elle ne peut pas le sanctionner.

Alors, autant discuter des questions subsidiaires : par exemple, combien y aura-t-il de gardes républicains à cheval pour accompagner le président, voire qui ramassera le crottin ?

Paul GALOIS

• Prix du gaz

Les usagers paieront la dot de Gaz de France

Le prix du gaz devrait encore augmenter de 1,5 % au 1^{er} juillet, comme conséquence des « tarifs d'utilisation des canalisations ».

Depuis le 30 avril, les tarifs du gaz ont déjà augmenté de 5,5 % en moyenne pour les particuliers. Le gouvernement a attendu que les élections municipales soient passées pour donner son autorisation. Cette augmentation s'ajoute à d'autres, la précédente de 4 % datant du 1^{er} janvier. Au total, les tarifs auront augmenté de près de 50 % depuis novembre 2004, de plus de 11 % depuis le 1^{er} janvier 2008.

Selon le journal *La Vie financière*, « Gaz de France devrait se valoriser mieux dans l'opération de fusion avec Suez prévue pour la fin juin ». Car c'est là en fait le but de l'opération.

Bien sûr, la direction de Gaz de France dit et répète que l'essentiel de cette hausse est la conséquence du prix d'achat du gaz qui, selon elle, « évolue en fonction des prix prévus par les contrats à long terme, qui sont eux-mêmes indexés sur les cours des produits pétroliers ». Mais quels sont les prix d'achat du gaz ? Elle se garde bien de le dire. Les principaux actionnaires sont au courant, ainsi que très probablement ceux de Suez, mais pas les consomma-



teurs. « Le coût moyen de nos approvisionnements est un secret commercial. Nous ne voulons pas donner de renseignements à nos concurrents. » C'est tout ce que GDF a répondu à une question du *Canard enchaîné*.

Et cet hebdomadaire avait fait le 16 avril une intéressante révélation : « Si stupéfiant que cela paraisse, GDF a en effet acheté son gaz moins cher (en moyenne) en 2007 qu'en 2006 ». Ajoutant que, « questionnée par le *Canard*, la compagnie est obligée de confirmer l'information par la voix d'un porte-parole ».

Ce fait s'explique par une baisse momentanée des cours du pétrole, ainsi que par les effets des contrats à long terme qui atténuent les hausses, et par la baisse du dollar par rapport à l'euro. En conséquence, Gaz de France vend plus cher du gaz... acheté moins cher ! C'est ce qui explique les plantureux bénéfices de la compagnie gazière.

Cette hausse des tarifs vise justement à gonfler les profits pour préparer la fusion avec Suez car, si le cours des actions de GDF était trop bas par rapport à celles de Suez, l'État risquerait de devoir ajouter lui-

même une grosse somme dans la corbeille de la mariée. Il préfère que ce soient les consommateurs qui fassent le cadeau de mariage !

En outre, cette hausse indique aux actionnaires de GDF comme à ceux de Suez qu'à l'avenir le gouvernement n'empêchera pas vraiment les futures hausses du gaz.

Et le pouvoir d'achat dans tout cela ? Il s'évapore et part dans les tuyaux de la compagnie.

André VICTOR

• Les projets du gouvernement

Haro sur les chômeurs

Même si les modalités de la réforme de l'assurance-chômage préparée par le gouvernement ne sont pas encore définitivement arrêtées, on en connaît l'esprit et les grandes lignes.

Elle se traduira par une sévère remise en cause des règles qui régissaient la prise en compte du chômage. Pendant trois mois, un chômeur devra accepter une offre de travail rémunérée à 95 % de son ancien salaire. Mais c'est ensuite que la dégradation s'accélérera. Au bout de six mois, il sera contraint d'accepter une offre de travail considérée comme « raisonnable » quand elle ne se traduira « que » par une baisse de salaire de 20 % pour un emploi se situant à une heure de son domicile (donc avec deux heures de trajet par jour). Et au bout d'un an, le chômeur sera contraint d'accepter une offre d'emploi payée au niveau de l'allocation chômage, soit en général à environ 57,4 % de son salaire brut antérieur. À chacun de ces paliers, le chômeur aurait le « droit », si l'on ose dire, de refuser une offre d'emploi mais pas deux, sous peine d'être radié de l'ANPE, ce qui entraînerait la suspension provisoire de l'allocation chômage.

Pour l'instant, le gouvernement s'est gardé de préciser si les emplois que les chômeurs devraient accepter seraient des CDI ou des CDD, c'est-à-dire des emplois se traduisant par une certaine stabilité même relative, ou des petits boulots provisoires. Il est vrai que ce n'est pas son souci, car son projet ne vise nullement à réduire le chômage et à permettre aux sans-emploi d'accéder à un travail et à un salaire qui leur per-



mettre de vivre. Il vise à réduire le montant de l'indemnité chômage de chacun, le nombre de chômeurs indemnisés et, du même coup, à enjoliver les chiffres officiels du chômage. Et aussi à renflouer les caisses de l'Unedic, ce qui donnera au gouvernement la possibilité de puiser dedans.

C'est donc dans ce cadre pré-défini par le gouvernement que les partenaires sociaux – une étiquette qui englobe confédérations syndicales des salariés et organisations patro-

nales – ont entrepris de renégocier, sous l'arbitrage de Christine Lagarde, ministre de l'Économie et de l'Emploi, les nouvelles règles d'indemnisation du chômage.

Les discussions se sont engagées, nous dit-on, sur la définition de ce que serait « une offre valable (ou raisonnable) d'emploi » ou, pour dire les choses plus crûment, sur la définition des critères qui permettront de rayer des chômeurs de la liste des demandeurs d'emploi. Ce sera soit en les pri-

vant de l'indemnité chômage, soit en leur imposant de prendre un travail, n'importe lequel, pour un salaire qui ne dépasserait pas cette indemnité, fournissant ainsi aux patrons une main-d'œuvre à très bon marché. Mais cette discussion est piégée au départ, car elle s'inscrit dans la logique du gouvernement et du patronat.

Sarkozy et son gouvernement continuent à stigmatiser les chômeurs, laissant croire que s'ils ne trouvent pas de travail, c'est parce qu'ils mettent trop de mauvaise volonté, et qu'il faut donc sanctionner les récalcitrants. Cela conforte les préjugés imbéciles de la droite, mais cela ne créera pas un emploi de plus, car même à bon marché, un patron n'embauchera pas un salarié de plus, à moins que cela lui permette, à qualification et à expérience égales, d'embaucher à moins cher.

Alors, pourquoi laisser croire, comme le font certains dirigeants confédéraux, qu'il y aurait dans l'attitude du gouvernement, une once « d'offre valable de combattre le chômage » ?

Jean-Pierre VIAL



• Sarkozy et les retraités

Le coup du mépris

« J'ai parfaitement conscience du problème du pouvoir d'achat des retraités » a déclaré Sarkozy, mardi 6 mai, en annonçant... 0,8 % de hausse des retraites au 1^{er} septembre.

Autant dire que, avec le 1,1 % du 1^{er} janvier, on est très loin du compte par rapport à la hausse des prix. Car, si Sarkozy candidat promettait d'augmenter les retraites de 25 %, une fois élu, il impose qu'elles ne suivent même pas le rythme officiel de l'inflation (officiellement chiffré à 3,2 % sur un

an).

Plus de la moitié des retraités doivent vivre avec des pensions inférieures au smic. Cela n'empêche pas Sarkozy d'en rajouter dans le mépris en présentant ce 0,8 % comme un cadeau royal, puisque, a-t-il tenu à préciser, « il n'y a pas d'obligation légale de revaloriser les pensions en cours d'année ».

Les retraités n'ont pas non plus l'obligation de lui dire merci.

P.L.

Manifestation du 10 octobre 2007.



• Prime à la mobilité professionnelle

Un effet d'annonce... suivi d'une arnaque !

« Les chômeurs et titulaires de minima sociaux qui prendront un emploi à plus de 200 km de chez eux bénéficieront d'un crédit d'impôt de 1 500 euros ». Fin 2005, Villepin, alors Premier ministre, jugeait que les chômeurs n'étaient pas assez mobiles, et vantait en ces termes l'instauration d'une prime pour les inciter à retrouver du travail en changeant carrément de région. En 2006 et 2007, près de 100 000 travailleurs remplissant ces conditions ont coché sur leur déclaration de revenus la case de demande de cette prime.

Mais voilà que, deux ans après, en ce mois d'avril 2008, la plupart des bénéficiaires de cette prime (80 % disent des agents des impôts) ont eu la très mauvaise surprise de recevoir un redressement fiscal, leur demandant de la rembourser avec une majoration de 10 % ! Parce que, écrit le ministère des Finances, l'attribution de cette prime est conditionnée à « l'inscription comme demandeur d'emploi ou titulaire de minima sociaux depuis au moins 12 mois ».

Cette condition ne figurait pas, à l'époque, sur la déclaration d'impôt simplifiée. Pour la connaître, il fallait lire des notices annexes que les intéressés n'ont pas vues. Même les services fiscaux ne précisaient pas cette condition aux demandeurs et ils ont versé cette prime sans vérification. Et aujourd'hui, ils ont le culot d'exiger le remboursement !

Devant le tollé suscité par ces redressements, les services de la ministre des Finances, Christine Lagarde, reconnaissent que le formulaire de demande de cette prime était « lapidaire » et ils annoncent « qu'il n'y aura pas de pénalité de 10 % ». Ils promettent même « des conditions d'étalement extrêmement favorables pour le remboursement ». Encore heureux !

« Cette erreur monumentale répondant à un effet d'annonce est digne d'une arnaque » dénonce avec raison l'association « Agir contre le chômage » qui a recueilli des centaines de témoignages de victimes. Donner, c'est donner, et reprendre, c'est voler ! Ces redressements fiscaux devraient être immédiatement annulés.

Louis BASTILLE

• Livret A

Où sont les véritables fraudeurs ?

« Bercy lance la chasse aux fraudeurs du livret A » a titré *Le Figaro-Placements* qui, comme toute la presse, a repris le « scoop » du ministère de l'Économie : il y a 45 millions de livrets A (des Caisses d'Épargne ou de la Banque postale) et de livrets Bleus (du Crédit mutuel) pour 37 millions de détenteurs identifiés. Et le ministère d'annoncer des contrôles accrus puisque, la loi n'autorisant qu'un livret par personne, il y aurait 8 millions de livrets en infraction. De là à laisser croire qu'il y aurait 8 millions de fraudeurs...

Or, la limitation à un livret par personne ne concerne pas les livrets ouverts avant 1979. De plus, bien des gens ont oublié qu'enfant, on leur avait offert un livret. Et combien ignorent avoir hérité un livret d'un proche décédé ? Si infraction il y a, elle est souvent de bonne foi.

Et si l'on ajoute à cela les associations et sociétés d'HLM, non comptabilisées comme personnes physiques détentrices d'un livret, mais autorisées à en avoir un, que reste-t-il de la fraude ? Et si elle est sans doute bien moindre que certains ne veulent le faire croire, on a comme l'impression que l'évoquer sert surtout à détourner l'attention du cadeau, lui bien réel, que le gouvernement a fait aux banques privées, en les autorisant à distribuer, à partir du 1^{er} janvier 2009, les livrets A. Tout en remplissant un peu plus les coffres des banques, cela tarira d'autant le financement, déjà en berne, du logement social car, si jusqu'alors les dépôts des livrets A et Bleus devaient alimenter la construction des HLM, cette obligation va disparaître.

Et puis, à qui le gouvernement espère-t-il faire croire qu'un livret plafonné à 15 300 euros affichant 3,50 % d'intérêt net d'impôt serait un placement si mirobolant qu'il susciterait des vocations de rentier fraudeur ? Ce sont les familles modestes qui forment l'immense majorité des titulaires de livrets A, et ce ne sont pas des fortunes, qu'elles n'ont pas de toute façon, qu'elles pourraient y laisser.

En revanche, planquer de grosses, voire très grosses sommes, non déclarées au fisc, sur des comptes autrement plus rémunérateurs qu'un livret A ou Bleu, dans un paradis fiscal, les riches ne s'en privent pas. Mais, là, n'allez pas parler de fraude, ni de contrôle renforcé.

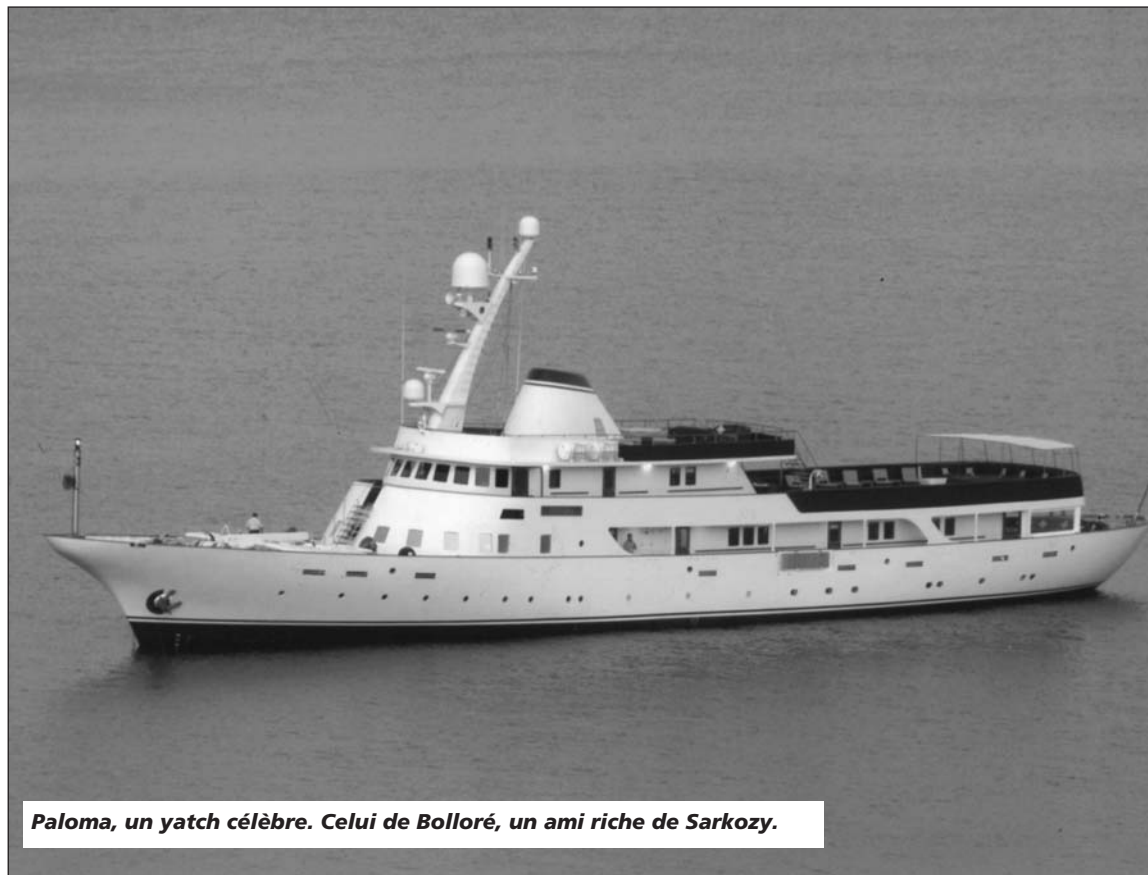
Pierre LAFFITTE

• Finances

Les niches fiscales sont bien gardées

Pour collecter un peu plus d'impôts et réduire ainsi le déficit de l'État, la ministre des Finances, Christine Lagarde, annonce qu'elle va s'attaquer aux « niches fiscales », « niche après niche » s'il le faut.

Une niche fiscale, c'est une réduction d'impôt sur le revenu qui ne s'applique que suivant certains critères. Ainsi un particulier peut voir ses impôts réduits par « *abattement spécial sur les plus values réalisées lors de la cession d'un cheval de course* », parce qu'il finance la « *pêche artisanale* » (cela serait le cas de 400 personnes, pour une déduction moyenne de 25 000 euros), grâce à « *l'exonération des droits de mutation par décès portant sur des droits immobiliers en Corse* », parce qu'il vit des « *bénéfices issus de la culture de la truffe* » etc. Il y en aurait 400 comme cela pour un manque à gagner de 50 milliards d'euros annuels pour le Trésor public. Toutes ces déductions destinées à une clientèle particulière par des députés attentifs, porte-parole effectifs de leurs mandants, ont été proposées et votées un jour ou l'autre par le Parlement. Comme le dit Chris-



Paloma, un yacht célèbre. Celui de Bolloré, un ami riche de Sarkozy.

tine Lagarde, « *des niches fiscales, tout le monde en a voté* ».

Mais il y en a de beaucoup plus générales que d'autres. Toutes les familles aisées peuvent ainsi déduire de leurs impôts tout ou partie du salaire de leur personnel de maison, de l'achat de leur yacht ou de leur marina pour peu que ceux-ci se trouvent dans les DOM TOM, de l'achat, de l'entretien ou de la rénovation de leur résidence

si elle est classée monument historique ou patrimoine culturel, de l'entretien de leur jardin s'il est en zone de sauvegarde, de l'achat ou de la restauration d'œuvres d'art et, bien évidemment, de leurs dons aux œuvres charitables et aux « *fondations* » que les plus riches créent éventuellement eux-mêmes. En cumulant plusieurs possibilités de réductions d'impôts, en ayant recours à un conseiller financier, on peut même gagner beaucoup d'argent et ne payer aucun impôt !

Christine Lagarde n'est ni la première ministre des Finances à promettre de s'en prendre aux niches fiscales, ni la première à en avoir fait voter. À commencer par le bouclier fiscal voté en juillet dernier, partie d'un dispositif d'aide aux familles riches qui a coûté 15 milliards d'euros à l'État. Mais entre ce dont elle parle aujourd'hui, ce qu'elle

proposera demain si tout cela aboutit à un projet de loi et ce qu'en laisseront les parlementaires si sensibles aux intérêts de certains de leurs électeurs, il y a une grande marge.

Car, comme cela se dit paraît-il dans les services des impôts, derrière chaque niche, il y a un chien de garde. Si celui des truffiers et des pêcheurs artisanaux n'est sans doute pas très féroce, celui des éleveurs de chevaux de course a les dents plus longues. Et pour s'en prendre aux niches qui concernent toute la bourgeoisie, grande, moyenne et petite, particulièrement toutes celles qui touchent à la propriété immobilière et « *culturelle* », il faudrait affronter toute la meute... à supposer même que Lagarde en ait la moindre envie.

Paul GALOIS

• Racisme

Un racisme qui n'est pas que verbal

Un haut fonctionnaire du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, le ministre dirigé par Hortefeux, est accusé d'avoir proféré des injures à caractère raciste à l'encontre d'un vigile d'un supermarché.

Étant allé faire des emplettes pour une somme dépassant les 500 euros et voulant les régler par chèque, on lui avait demandé, comme le règlement l'impose, de montrer ses papiers pour vérifier son identité.

Il n'aurait pas supporté qu'un vigile prenne sa carte d'identité en main et selon celui-ci se serait emporté : « *Qu'est-ce que c'est que cette histoire, sale Noir, vous n'avez pas à toucher mes papiers. Vous ne savez pas qui je suis. Vous*

pouvez mettre une croix sur votre carrière. »

Le vigile a porté plainte, et le client nie avoir proféré de tels propos. Vrai ? faux ? D'autant plus difficile à dire que nul ne s'étonnera que le vigile, s'il a vraiment été ainsi insulté, ait quelques difficultés à trouver des témoins parmi un personnel exposé à toutes les pressions possibles.

Mais en revanche, ce qui est est pertinent connu, c'est que le ministre sous les ordres duquel ce sous-préfet exerce ses talents a pour tâche d'organiser la chasse aux sans-papiers. Et cette chasse à l'homme, accomplie avec zèle, constitue, elle, une insulte permanente et grave aux droits humains.

David MARCIL

24 mai, anniversaire de la Commune de Paris

Comme chaque année, l'association Les Amis de la Commune de Paris 1871 organise sa commémoration au Mur des Fédérés du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Lutte Ouvrière participera

à cette manifestation
Samedi 24 mai
à 14 h 30
entrée du cimetière
du Père-Lachaise
rue des Rondeaux
à Paris 20^e
 (Métro : Gambetta)

Les 10, 11 et 12 mai à Presles (Val-d'Oise)

Bienvenue à la Fête de Lutte Ouvrière !

Notre Fête, qui existe depuis 1971, est née trois ans après les grèves de Mai-Juin 1968 dont on commémore les quarante ans cette année. Elle constitue, depuis, un important rassemblement politique annuel pour tous ceux qui sont proches de nos idées et plus généralement des idées révolutionnaires.

On trouvera dans ce programme, un aperçu de ce que l'on pourra voir et faire à notre Fête. Il y en a pour tous les goûts, toutes les

curiosités, tous les centres d'intérêts.

Mais la Fête c'est d'abord une fraternité et une camaraderie qui font que les dizaines de milliers de femmes et d'hommes, de tout âge et de toute origine, sont heureux de s'y retrouver. Souvent sans se connaître, ils peuvent se parler, échanger des idées ou raconter leurs expériences.

En même temps qu'un bon moment à passer ensemble, la Fête est aussi une occasion de

mieux s'informer sur la situation des travailleurs ici, et du reste du monde, de réfléchir à quoi faire pour le changer.

Tous ceux qui veulent mieux connaître Lutte Ouvrière, ses activités, ses propositions, son programme, ses analyses, ses interventions pourront le faire en en discutant.

Alors, profitez-en. Pendant trois jours, la Fête est à vous.

Au Grand Podium

Samedi 10 mai	Dimanche 11 mai	Lundi 12 mai
14 h 30 GIL , Pierrot lunaire doucement rêveur, chanteur de petits bonheurs	14 h 15 YANNICK LE NAGARD "Vous êtes jeunes (c'est bien continuez)", cocktail chant, plein d'humour et de dérision	18 h 30 THOMAS PITIOT «Griot», chanson française du monde
16 h 00 GUSTAVE PARKING «De mieux en mieux pareil», humour	15 h 30 ILENE BARNES , chanteuse afro-américaine à la voix puissante et à la musique métissée mêlant folk, rock, soul, blues et gospel	21 h 15 AKLI D. musique world berbère
18 h 00 LA ROUQUINANTE reprises de la nouvelle scène française		Lundi 12 mai
21 h 00 VOLO , chansons rock, poétiques et engagées		13 h 30 La compagnie JOLIE MÔME , théâtre, musique et chansons "BASTA YA !"
		16 h 00 KEKELE , rumba congolaise aux accents afro-cubains

Au Petit Théâtre

Samedi 10 mai	Dimanche 11 mai	Lundi 12 mai
15 h 00 CANDY CASH , alternative hip-hop	13 h 15 JEAN-MANU , chanson anecdotique	(contrebasse), Agnès GORDA (piano) et François ROCARD (batterie) pour un <i>Hommage... à Jackie McLean</i>
16 h 30 GUZZLE BAND , jazz	15 h 45 RITON chante la Commune de Paris, "Elle n'est pas morte"	21 h 45 MIDNIGHT JOKERS , reprises rock
18 h 00 "LA VIE SECRÈTE DE CARMEN" d'après l'œuvre de Georges Bizet, revue et charcutée par la Compagnie LES MOYENS DU BORD	17 h 30 "DESTIN D'UN CLANDESTIN" par le comédien Djibril GOUDIABY de la Compagnie théâtrale BOU-SAANA (Sénégal) : <i>Un jeune Sénégalais vit toutes les aventures d'un immigré clandestin, des plus drôles aux plus tragiques.</i>	Lundi 12 mai
20 h 00 DULUOZ , chansons folk rock	19 h 30 Quartet de jazz avec JEF SICARD (saxophone), Gildas SCOUARNEC	12 h 50 DAILAND , rap
21 h 45 DE RHUYS , chanson française		13 h 45 Véronique BESANÇON , chansons réalistico-humoristico-dynamiques
		16 h 00 WAWA , pop rock acoustique
		17 h 30 NATURAL MIGHTY , Roots Reggae

À la Guinguette

Samedi 10 mai	Dimanche 11 mai	Lundi 12 mai
11 h Moonlight Swampers , blues-rock	9 h 30 Accordéon et chansons	9 h 30 Accordéon & chansons
13 h J.C. Combault (musette)	12 h 30 Léonard Bast (pop anglaise)	10 h 30 Gumbo Combo (entre rock & blues)
14 h Blues and Sisters (animation)	13 h 30 Blues and Sisters (animation)	12 h 30 J.C. Combault (musette)
15 h Groover (variété française)	16 h Rouge Jave (chansons années trente)	13 h 30 Blues and Sisters (animation)
16 h Tikaille (didgeridoo)	17 h Choeur Eglantine (chants de lutte)	16 h Rataboule (chansons françaises)
18 h BSH (trio rock)	18 h Cirque Uhler	18 h Blues non stop (blues)
19 h Ça dénote (chorale)	20 h 30 Bal avec J.C. Combault	
20 h Bal avec J.C. Combault		

Dans les allées de la Fête : spectacle en permanence !

Il y aura de multiples animations dans les allées de la Fête.

Le **Grand Cirque Uhler**, un cirque fou, fou, fou... **Blues non stop**, le blues des champs arrive en ville. **Moonlight Swampers**, rock, folk et country. **Gumbo Combo**, entre rockabilly et blues. **Bonnets M**, boys' band et disco

française. **Rouge Java**, chansons françaises des années trente. **Flying Katchke Band**, musique klezmer. **Goose**, standards du jazz. **Country Folk Music Limited**, chants américains (tradition, mouvement ouvrier et folk des sixties). Deux chorales : le **Choeur Eglantine** (chants de

lutte et de solidarité) et **Ça dénote** (chansons célèbres accompagnées au piano). **Touch' à toile** : reconstitution vivante des chefs d'œuvre de la peinture... ch'ti cette année ! **Tricoteuses d'histoires** : les contes de notre enfance revisités avec humour... et un prestidigitateur.

Demandez les programmes

Outre ce programme principal, plusieurs dépliants sont à votre disposition, détaillant les lieux et horaires des multiples animations et spectacles. Ils sont disponibles dans tous les stands Lutte Ouvrière-Renseignements.

Le programme des cinémas
Le programme de la Cité des Sciences
Le programme des animations dans les allées
Les débats de la Fête
Les animations de la Cité Médiévale

Horaires

La fête sera ouverte le samedi 10 mai de 11 heures le matin jusqu'à 23 heures. Puis sans interruption du dimanche 11 mai à 9 heures jusqu'au lundi 12 mai à 20 heures.

Durant ces tranches horaires, le retour en autocar vers le métro est assuré toutes les vingt minutes environ durant la journée, toutes les heures durant la nuit du bal.

Notre camarade **Arlette Laguiller** prendra la parole sur le Grand Podium dimanche 11 mai et lundi 12 mai à 15 heures

L'Arboretum

Une des nouveautés de la fête 2008.

Dans une partie auparavant inaccessible du parc, un parcours botanique a été tracé au milieu d'un arboretum avec plus de 110 espèces d'arbres différentes, de nos contrées et d'ailleurs. Toutes les visites sont guidées. Chacun pourra avoir les réponses à ses questions. Départ : toutes les 20 minutes. Possibilité, et c'est préférable, de réserver à l'avance.

Le Parcours dans les Arbres

Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien permettant de se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Echelles, ponts de singe, tyroliennes, filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours se fait sous la surveillance de moniteurs compétents.

Pour des raisons de sécurité, un âge minimum de 13 ans et une taille de 1,50 m sont exigés. Pour les mineurs, la présence d'un adulte muni d'une autorisation parentale sera demandée au départ du parcours.

Le Village médiéval

Un village médiéval vous attend dès l'entrée de la fête, avec notamment le campement militaire de la guerre de Cent Ans, la rue au Moyen Âge, les saltimbanques et autres spectacles et un four à pain d'époque !

Tous les star

Allée de la Diane

- 1 Accueil des tout-petits
- 2 Ballons de la Fête - PSA La Garenne
- 3 Aux moules
- 4 Le serpent à lumière
- 5 La mare aux canards
- 6 Les mots fléchés - La Poste Paris 17
- 7 Bowling
- 8 Chorba, thé, gâteaux - PSA Aulnay - Saint-Ouen (93)
- 9 Manège enfantin
- 10 Marionnettes
- 11 Halle aux jeux du Cèdre
- 12 Disques
- 13 Mini-golf
- 14 Halle aux jeux de la Diane
- 15 Accueil Nord
- 16 Podium de la Diane
- 17 À vos pinceaux
- 18 Quiches et tartes
« LO »rraines - Metz Renault Sovab

Place du Grand Podium

- 19 Arbalète
- 20 Accueil Alsace, Lorraine, Franche-Comté
- 21 Accueil Bourgogne
- 22 Orienté-vous - Alcatel Lucent Vélizy - Villarceaux
- 23 Fondue jurassienne
- 24 À l'assiette de fromages
- 25 Aux mollets d'acier
- 26 Barbe à papa
- 27 Jus de fruit, milk-shake
- 28 L'escargot
- 29 Crêpes canadiennes - Continental Compiègne
- 30 Flammekueche - General Motors Strasbourg
- 31 Gaufres de Liège et bières belges fruitées - Alsace-Lorraine
- 32 Accueil Centre
- 33 Bonbons - Angers
- 34 Hareng de la Baltique et saumon fumé - Angers
- 35 L'enfer est pavé de bonnes citations - Renault Guyancourt
- 97 Fraternité à la menthe

Esplanade du Château

- 36 Maffé
- 37 UATCI (Afrique - UCI)
- 38 Sinif Mucadelesi (Turquie - UCI)
- 39 Café turc, döner kebab
- 59 Breakfast, coffee, cakes
- 60 Lutte Ouvrière Hôpitaux - Hôpitaux Île-de-France

Sortie provisoire

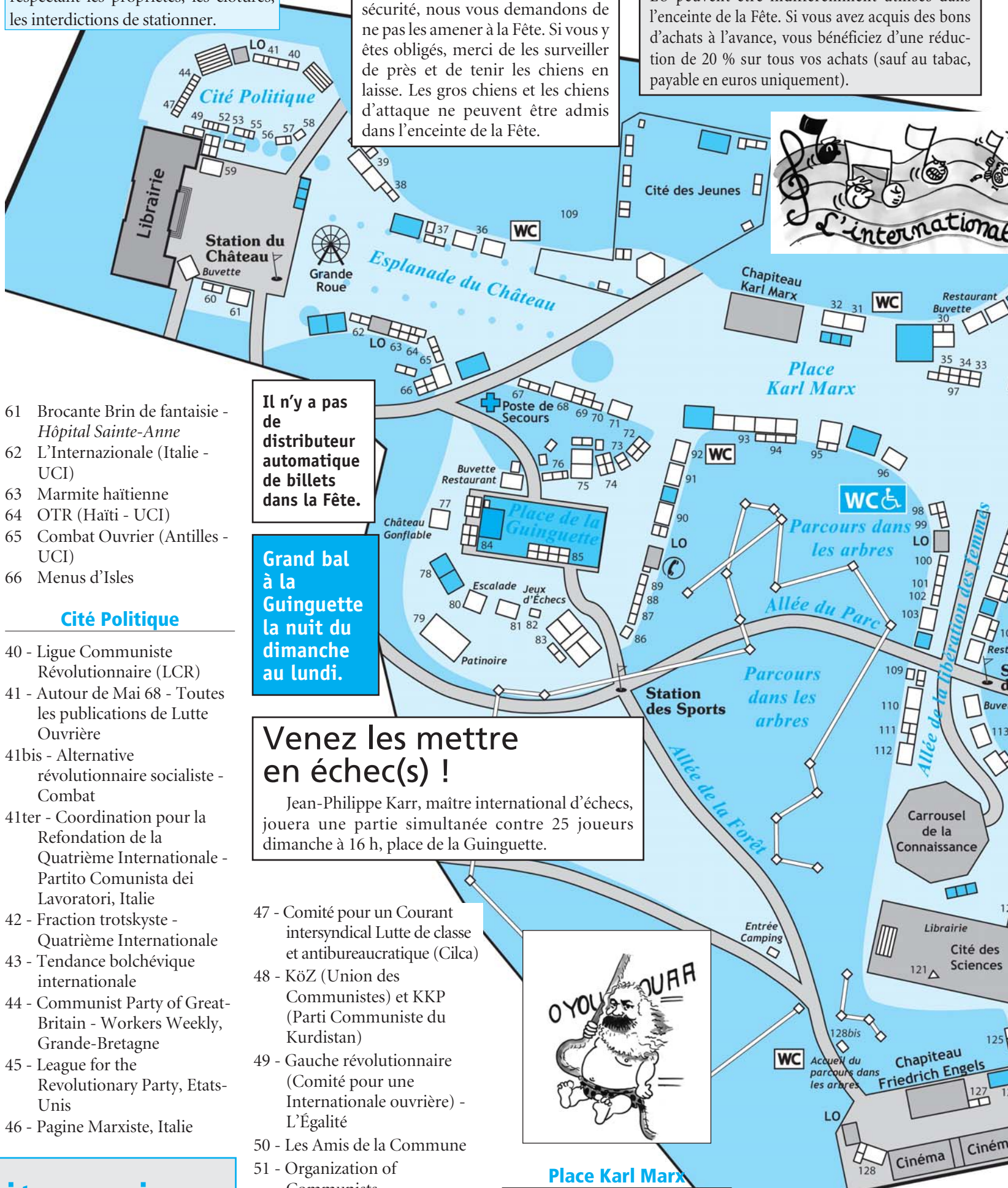
Lorsque vous entrez dans la Fête, le coupon du jour est ramassé. Pour une sortie provisoire, demandez le tampon qui permet de revenir sur la Fête. Cela fait plus de vingt ans que les habitants de Presles acceptent d'accueillir notre Fête. Aidez-nous à la faire apprécier en respectant les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner.

Nos amies les bêtes

Nous aimons les animaux mais, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nous vous demandons de ne pas les amener à la Fête. Si vous y êtes obligés, merci de les surveiller de près et de tenir les chiens en laisse. Les gros chiens et les chiens d'attaque ne peuvent être admis dans l'enceinte de la Fête.

Les bons d'achat LO

Pendant les trois jours, euros et bons d'achat LO peuvent être indifféremment utilisés dans l'enceinte de la Fête. Si vous avez acquis des bons d'achats à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur tous vos achats (sauf au tabac, payable en euros uniquement).



Il n'y a pas de distributeur automatique de billets dans la Fête.

Grand bal à la Guinguette la nuit du dimanche au lundi.

Venez les mettre en échec(s) !

Jean-Philippe Karr, maître international d'échecs, jouera une partie simultanée contre 25 joueurs dimanche à 16 h, place de la Guinguette.



- 61 Brocante Brin de fantaisie - Hôpital Sainte-Anne
- 62 L'Internazionale (Italie - UCI)
- 63 Marmite haïtienne
- 64 OTR (Haïti - UCI)
- 65 Combat Ouvrier (Antilles - UCI)
- 66 Menus d'Isles

Cité Politique

- 40 - Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)
- 41 - Autour de Mai 68 - Toutes les publications de Lutte Ouvrière
- 41bis - Alternative révolutionnaire socialiste - Combat
- 41ter - Coordination pour la Refondation de la Quatrième Internationale - Partito Comunista dei Lavoratori, Italie
- 42 - Fraction trotskyste - Quatrième Internationale
- 43 - Tendance bolchévique internationale
- 44 - Communist Party of Great Britain - Workers Weekly, Grande-Bretagne
- 45 - League for the Revolutionary Party, Etats-Unis
- 46 - Pagine Marxiste, Italie

- 47 - Comité pour un Courant intersyndical Lutte de classe et antibureaucratique (Cilca)
- 48 - KöZ (Union des Communistes) et KKP (Parti Communiste du Kurdistan)
- 49 - Gauche révolutionnaire (Comité pour une Internationale ouvrière) - L'Égalité
- 50 - Les Amis de la Commune
- 51 - Organization of Communists Internationalists of Greece, Grèce
- 52 - Revolutionary History et Marxist Internet Archive, Grande-Bretagne
- 53 - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (Cermtri)
- 55 - Mouvement communiste
- 56 - Confédération nationale du travail (CNT)
- 57 - Groupe CRI (Communiste, révolutionnaire, internationaliste)
- 58 - Gauche communiste

Place Karl Marx

- 67 Lutte Ouvrière Renault Peugeot
- 68 Accueil Le Mans, Chartres
- 69 Ciné zapping
- 70 Billard électrique
- 71 Sardines grillées
- 93 Pizza, aïoli
- 94 Accueil Sud-Est
- 95 Dolina - Solystic
- 96 Choucroute de la Puszt - CHU de Rouen

Place de la Guinguette

- 72 Seiches et andouillettes - Snecma Gennevilliers
- 73 Snecma
- 74 Salades - Snecma Corbeil

Camping or not camping

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit.

Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la Fête mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précaires.

Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.

L'homme vit aussi de politique

Notre Fête est une fête politique qui affirme ses idéaux communistes, révolutionnaires et internationalistes. Pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants, de France et d'autres pays.

Tous les groupes présents ne partagent pas forcément l'ensemble de nos convictions, mais ce rassemblement est l'occasion pour chacun de discuter et de confronter ses idées avec celles des autres.

Dimanche 11 mai à 18 heures, débat entre les représentants de LUTTE OUVRIÈRE et ceux de la LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE sur le thème : « Quel parti construire ? »

Stands de la Fête

Nouvelle brochure de Lutte Ouvrière

Les grèves d'octobre-novembre 2007 contre la réforme des régimes spéciaux de retraite

La joie de lire

Les livres sont en bonne place à la Fête, on en trouve à la librairie du Château, à la Cité du Roman, à la librairie de la Cité des Sciences, au stand de la Cité politique «toutes les publications de Lutte Ouvrière», sans compter les librairies des stands de nos camarades des Antilles, d'Haïti, d'Afrique, etc. De quoi combler votre soif de lecture dans tous les domaines, de la politique à la science, de l'histoire aux romans. Si vous le souhaitez, des camarades pourront vous aider à choisir en vous donnant leur opinion sur les livres disponibles, nouveautés, classiques ou rééditions.

Samedi 10 mai à 17 h au chapiteau Karl Marx, **Lutte Ouvrière** présente sa brochure : «Mai-Juin 68 : histoire et leçons d'une explosion sociale»

Lutte Ouvrière publie en outre les fac-similés des numéros de **Voix Ouvrière** et **Lutte Ouvrière** parus de mai à juillet 1968.

Concours : la photo la plus originale de la Fête

Envoyez votre meilleure photo de la Fête à deux millions de pixels minimum ; deux photos par participant maximum ; date limite : mardi 13 mai à minuit ; les trois meilleures photos, sélectionnées par un jury pas forcément impartial, seront publiées dans le journal, et les auteurs gagneront un abonnement gratuit de six mois à Lutte Ouvrière pour eux-mêmes ou la personne de leur choix.

Place du Petit Théâtre

- 136 Billard - *La Poste Paris*
- 137 Bowling - *La Poste Paris 14*
- 138 La boule maboule - *Ardennes*
- 139 C'est la cata
- 140 Espresso café - *Sanofi-Aventis*
- 141 Crêperie - *Sanofi-Aventis Vitry*
- 142 Accueil Lyon
- 143 Glaces et profiteroles
- 144 P'tit atelier
- 145 Accueil Clermont-Ferrand
- 146 Fromages d'Auvergne
- 147 Fraisier - *Services Financiers de La Poste Paris Île-de-France*
- 148 Charlottes - *La Poste Paris*
- 149 Spécialités lyonnaises
- 150 Palets rouges - *Servair*
- 151 Y'a les boules
- 152 Artisanat des gones

Village médiéval

- 153 Frite médiévale
- 154 Forge
- 155 Forge ancienne
- 156 Rôtisserie de Sire Renault - *Renault*
- 157 Taverne de Maître Taillevent - Petit salé aux lentilles
- 158 Boissons médiévales - *Peugeot Sochaux*
- 159 Soupe aux choux
- 160 Galette saucisse
- 161 Au rince-gosier
- 162 Armes de siège
- 163 La rue au Moyen Age
- 164 Four à pain
- 165 Vannerie
- 166 Armes
- 167 Sculpture
- 168 Mosaiques
- 169 Calligraphie

C'est la lutte finale !

Au stand karaoké, l'équipe du site Karalbol propose d'entonner les chants révolutionnaires (le samedi à 18 h, le dimanche à 16 h et le lundi à 13 h).

Abonnement « spécial-fête » à nos publications

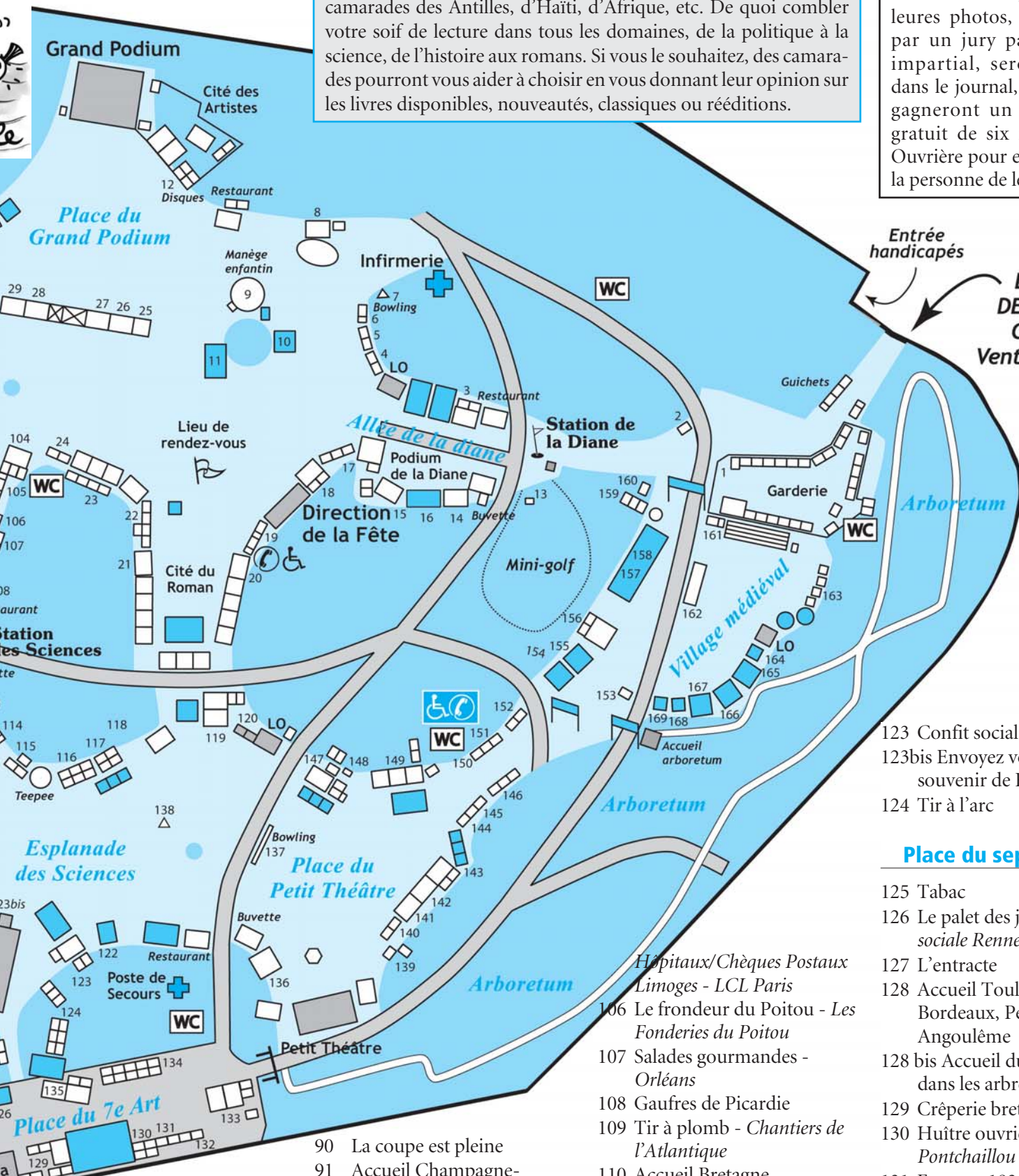
À la Fête, vous pouvez souscrire un abonnement promotionnel de six mois à notre hebdomadaire **Lutte Ouvrière** et à notre mensuel **Lutte de Classe** pour 20 euros (dans les stands Lutte Ouvrière).

Pour les enfants... tout est prévu !

Les bébés (au-dessus de trois mois) peuvent être accueillis à la garderie, où des camarades attentifs s'occupent d'eux. Par ailleurs, une installation à langer, en libre service, est à la disposition des parents.

S'ils sont un peu plus

grands, ils peuvent aller se divertir à la Cité des Jeunes, où de nombreuses activités leur sont offertes : maquillage, jeux, dessins animés, etc. Au risque de ne plus pouvoir les convaincre d'en sortir pour rentrer à la maison !



- 75 Indoustand - *RATP*
- 76 Ile de la Réunion
- 77 Château gonflable
- 78 La barbouille
- 79 Patinoire
- 80 Cube d'escalade
- 81 La truffade - *Renault Rueil/Lardy*
- 82 Echecs et Marx - *France Télécom Reims*
- 83 Couscous
- 84 La guinguette
- 85 Bistrot de la guinguette
- 86 Sudoku - *SNCF Gare de Lyon*
- 87 Tir à la patate - *Banque de France*
- 88 Annoncez la couleur - *RATP*
- 89 Cartes postales - *EdF-GdF*

- 90 La coupe est pleine
- 91 Accueil Champagne-Ardenne - *Faïencerie de Vitry-le-François*
- 92 Fraction l'Étincelle de Lutte Ouvrière

Allée de la Libération des femmes

- 98 Jambon du Morvan
- 99 Fléchettes
- 100 Brico'LO - *Orléans - Montargis*
- 101 Le monde à la carte - *Delphi Tremblay-en-France*
- 102 Mettez-vous au parfum - *Chaffoteaux*
- 103 Accueil Tours, Angers, Poitiers, Cholet
- 104 Dolce Vita
- 105 Le Grain de folie -

Esplanade des Sciences

- 116 Tartes normandes - *Arsenal de Cherbourg*
- 117 A la bonne tripe
- 118 Brick à l'oeuf
- 119 Old West Diner
- 120 The Spark (Etats-Unis)
- 121 Cafétéria du chapiteau scientifique
- 122 Karaoké - *Creil*

- 123 Confit social
- 123bis Envoyez votre photo-souvenir de Fête par e-mail
- 124 Tir à l'arc

Place du septième art

- 125 Tabac
- 126 Le palet des jeux - *Sécurité sociale Rennes*
- 127 L'entracte
- 128 Accueil Toulouse, Bordeaux, Perpignan, Angoulême
- 128 bis Accueil du parcours dans les arbres
- 129 Crêperie bretonne
- 130 Huitre ouvrière - *Hôpital Pontchaillou Rennes*
- 131 Espagne 1936-2008 : histoires de vies ouvrières
- 132 Tapas y sangria - *Carnaud Laon*
- 133 Churros y chocolate - *Air France Le Bourget*
- 134 Sepia y tortilla
- 135 Paella valenciana

À la Cité des Sciences

Des forums avec nos invités

Samedi

14 h 00 : Catherine VIDAL, neurobiologiste, directrice à l'Institut Pasteur, co-auteur de *Cerveau, Sexe et Pouvoir* : "La science face aux préjugés sur les différences entre le cerveau de l'homme et celui de la femme".

16 h 00 : Sébastien BALIBAR, physicien, de l'École Normale Supérieure : "La physique contemporaine au cœur de notre vie quotidienne".

18 h 00 : Antonio FISCHETTI, journaliste scientifique, et le dessinateur HONORÉ, auteurs de *La Symphonie Animale* : "Comment les animaux utilisent le son".

Dimanche

11 h 30 : Antoine LONNET, linguiste au CNRS : "Arabe, hébreu, berbère, éthiopien, égyptien... : le groupe des langues chamito-sémitiques, une grande famille et combien de divisions !"

13 h 30 : Pierre LASZLO, chimiste et professeur honoraire à Polytechnique, auteur de nombreux ouvrages : "Doukipudonktan : comment nous flairons et identifions les odeurs".

16 h 00 : Étienne KLEIN, physicien, directeur au CEA, auteur de livres de vulgarisation sur la physique et la philosophie des sciences : "L'héritage d'Einstein".

17 h 30 : Pierre FONTES, professeur honoraire des universités : "Des expériences de physique réalisées avec du matériel de la vie quotidienne et des jouets".

19 h 30 : Marc PESCHANSKI, directeur au Génopole d'Evry : "Faire du neuf avec du vieux : reprogrammer des cellules adultes".

pour en faire des cellules-souches".

Lundi

11 h 30 : Vincent LEBON, du CEA-Neurospin : "Ce que nous apprend l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) sur le fonctionnement du cerveau".

13 h 30 : Hervé CHNEIWEISS, neurobiologiste, auteur de *Pour des cerveaux libres et heureux* : "Neurobiologie et neuroéthique : quand la science pose de nouvelles questions à la société et à ses valeurs".

16 h 00 : François VANNUCCI, professeur d'université : "Le nouvel accélérateur de particules géant LHC pourra-t-il bouleverser notre vision de l'Univers ?"

Le Carrousel de la Connaissance

Cette année, il sera consacré à : "L'Histoire de l'Histoire de l'homme : comment ont progressé les conceptions sur l'évolution de l'homme".

Les mini-conférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités, des conférenciers se relaient pour traiter de questions scientifiques :

- Génomique et informatique, fondements et perspectives médicales
- 2 dimensions, 3 dimensions et plus si affinité
- N'importe quel objet peut devenir une télécommande
- Programmons un robot
- Réseaux informatiques et internet
- La voix comment ça marche ?
- Grippe aviaire, grippe humaine, comment s'en protéger ?
- La vie sous le microscope
- Attraction, IRM, lévitation... le pouvoir des aimants
- La Météo
- D'où viennent les plantes ?
- Les pouvoirs secrets de l'œuf
- Globalisation... et néolithique
- Qu'y a-t-il dans votre sang ?
- OGM et manipulations génétiques
- La nature de la lumière
- Depuis quand la Terre tourne ?
- Le Big-Bang
- Faire le point en mer
- Les pierres-horloges
- L'arc-en-ciel des couleurs
- La perspective et les géomètres
- La radioactivité
- La radio
- Petite histoire des chiffres
- Les mathématiques contre le paranormal
- Le calcul, du caillou à l'ordinateur
- Les numérations
- Illusions auditives et visuelles
- Le vol, de l'oiseau à l'avion
- Découverte de la faune et de la flore du parc.

Films...

La visite de la fanfare : film israélien de Eran Koliri.

Persepolis de Marjane Satrapi. Dessin animé.

Le fils de l'épicier de Eric Guirado.

Still Life : film chinois de Jia Zhang Ke.

Michael Clayton de Tony Gelroy avec George Clooney.

Joyeuses funérailles de Franck Oz.

De l'autre côté. Film germano-turc de Fatih Akin.

Cartouches gauloises de Mehdi Charef.

... et documentaires projetés à la Fête

Les Lip, l'imagination au pouvoir. Documentaire de Christian Rouault. La grève de 1973 dans l'usine de montres à Besançon.

Rue Santa Fé de Carmen Castillo. Les combats et la répression avant et après le coup d'État de Pinochet au Chili.

A bientôt j'espère - Classe de lutte - Sochaux juin 68. Sur les grèves de Mai 68.

Afrique 50 de René Vautier. En complément : **Le P'tit Blanc à la caméra**, sur René Vautier.

Le monde selon Monsanto de Marie-Monique Robin.

Silence dans la vallée de Marcel Trillat

Le temps de l'urgence de Christian Tran, sur les luttes contre les suppressions d'hôpitaux.

Toutes ces projections sont gratuites.

Si le temps le permet, il y aura une séance de cinéma en plein air dans la nuit du dimanche au lundi : Persepolis et Michael Clayton.

Les débats des chapiteaux Karl-Marx et Friedrich-Engels

Samedi 10 mai

Au chapiteau Karl-Marx

12 h Thérèse CLERC présentera la maison des Babayagas, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), projet d'un lieu de vie pour personnes âgées, autogéré.

13 h Julia WRIGHT, pour le centenaire de la naissance de l'écrivain Richard Wright, auteur notamment d'*Un enfant du pays*.

14 h Marie TREPS avec "les mots voyageurs" et "les mots oiseaux" nous expliquera qu'«on ne peut reconduire les mots à la frontière».

15 h PEF, auteur et illustrateur de « Motordu » parlera de littérature enfantine.

16 h Marie-Monique ROBIN pour son film et son livre *Le monde selon Monsanto*.

17 h Présentation de la brochure de LUTTE OUVRIERE : *Mai-Juin 68 : Histoire et leçons d'une explosion sociale*

19 h Laurent BONELLI, auteur d'une histoire de l'insécurité en France, expliquera comment l'insécurité est devenue une obsession politique.

20 h Maurice ATTIA, Gérard DELTEIL et Francis ZAMPONI sur « le roman policier »

Au chapiteau Friedrich-Engels

14 h Vincent DOUMAYROU, auteur de *La fracture ferroviaire. Pourquoi le TGV ne sauvera pas le chemin de fer*.

16 h Rémi ADAM, auteur de *1917, la révolte des soldats russes en France*.

17 h Paul JOBIN, préfacier de la réédition du livre de Satoshi KAMATA, *Toyota : l'usine du désespoir*.

18 h Marcel DURAND, auteur de : *Grain de sable sous le capot : Résistance et contre-culture ouvrière : les chaînes de montage de Peugeot (1972-2003)*.

19 h Anne DEFFARGES, chargée de cours à l'université : "Quand le roi de Prusse devint l'empereur d'Allemagne".

20 h Françoise MILLOT : "L'encyclopédie de Diderot : le manifeste philosophique de la bourgeoisie montante au 18^e siècle".

Dimanche 11 mai

Au chapiteau Karl-Marx

11 h Marc LAIME : "Pourquoi plus d'un milliard d'êtres humains n'ont-ils pas accès à l'eau ?"

12 h Jean-Jacques MARIE, pour son dernier livre sur la Révolution russe de 1905, *Dimanche rouge*.

13 h Éric FOURNIER, auteur de *Paris en ruines : Du Paris haussmannien au Paris communiste*.

14 h Brigitte WIESER, Jean-Jacques MERIC et Jean-Michel DELARBRE du Réseau éducation sans frontières (RESF) :

"Expulsions des sans-papiers : face aux objectifs chiffrés, comment résister ?"

16 h Chantons ensemble les chants révolutionnaires.

17 h Nicolas OFFENSTADT pour *La Grande Guerre en trente questions*.

18 h Débat *Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire*

20 h Éric MICHEL, auteur de *Algérie, Algérie*, roman sur la guerre d'Algérie.

Au chapiteau Friedrich-Engels

10 h Nicolas JOUNIN pour "Chantier interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment".

11 h L'Atelier pour la récupération de la mémoire historique et sociale de Séville : témoignages de la répression et de l'exploitation dans l'Espagne franquiste.

15 h René VAUTIER reviendra sur son film intitulé "Afrique 50" (projeté à la Fête), dénonçant l'impérialisme Français en Afrique, interdit en France pendant plus de 40 ans.

16 h Marcel TRILLAT présentera son dernier film "Silence dans la vallée" sur la fermeture de la forge de Nouzonville dans la vallée de la Meuse

18 h Laurence DE COCK et Nicolas OFFENSTADT présenteront le livre collectif : *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*.

Lundi 12 mai

Au chapiteau Karl-Marx

11 h Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS, avocate, et Pascal MOUSSY, juriste du travail : "Discrimination et harcèlement moral : deux contentieux qui ne se confondent pas".

12 h Jacques LEDERER, écrivain, représentant le collectif Sauvons Mumia qui regroupe 80 associations, partis et syndicats français.

13 h Monique PINÇON-CHARLOT et Michel PINÇON, auteurs de *Les Ghettos du Gotha* et *Voyage en grande bourgeoisie*.

14 h Charles PIAGET, ancien dirigeant de la grève de LIP en 1973 animera un débat sur le film "Les LIP, l'imagination au pouvoir", projeté dimanche 11 mai au soir au chapiteau Engels.

16 h Gérald BLONCOURT, photographe des luttes ouvrières et de la vie populaire, présente son travail sur l'émigration portugaise.

Au chapiteau Friedrich-Engels

12 h Pierre DUTERTE, médecin, auteur de *Terres inhumaines : un médecin face à la torture*.

13 h Maurice RAJSFUS, auteur de *Portrait physique et mental du policier ordinaire et Mercenaires de la République*.

14 h Sylvie PRIOUL et Olivier HOUDARD, auteurs de : *La ponctuation ou l'art d'accommoder les textes*.

16 h Eric AUNOBLE, auteur de *Le communisme, tout de suite ! : Le mouvement des communes en Ukraine soviétique (1919-1920)*.

• Coca-Cola – Dunkerque

La direction a dû reculer devant la grève

Commencée le 17 avril, la grève des travailleurs de Coca-Cola de l'usine de Bierne-Socx, près de Dunkerque, s'est achevée le mercredi 30 avril sur des reculs non négligeables du patron.

Deux jours plus tôt, le tribunal des référés de Dunkerque avait exigé que les grévistes libèrent l'entrée principale. Une cinquantaine restaient présents à tour de rôle sur le côté. De toute façon, une seule ligne de fabrication sur six fonctionnait, et peu de camions entraient et sortaient. Même si, au bout de treize jours de grève et de présence jour et nuit, la lassitude commençait à se faire sentir.

Le 30 avril, la direction a ouvert des négociations. L'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-FO (la CGT étant largement majoritaire) s'est finalement engagée sur un protocole d'accord que les grévistes ont approuvé majoritairement.

Pour le 1^{er} juillet 2008, il y aura une augmentation générale de 3,2 % (contre 2,5 % auparavant) et des augmentations individuelles



de 0,7 à 3,5 %. Le salaire d'embauche passera de 1 361 euros brut à 1 515 euros brut au bout d'un an, soit 151 euros d'augmentation. La prime d'ancienneté est relevée, de 1,5 % pour 9 ans à 4 % au-delà de 15 ans. Un opérateur avec 15 ans d'ancienneté qui touchait 2 220 euros brut, prime d'ancienneté comprise, touchera en juillet au minimum 2 389 euros brut, en augmentation de 169 euros.

D'autre part la prime de participation est majorée de

1 000 euros, en compensation de la prime d'intéressement que la direction avait baissée d'autant il y a peu, et qui était un sujet de mécontentement.

En fait de paiement des jours de grève, la direction a tout juste accepté d'attribuer 100 euros net à tous pour la reprise, une seule fois, comme prime de « carburant », ainsi que 100 euros supplémentaires de chèques vacances en 2009. Pour le reste, les jours de grève sont compensés par des jours de repos, un jour par mois pris

sur le salaire ou sur une partie du 13^e mois. Enfin, la direction renonce à toute sanction alors que neuf grévistes en avaient été menacés par lettre.

Les grévistes n'ont certes pas obtenu les 6 % et 80 euros d'augmentation qu'ils demandaient. Mais au bout du compte, par leur grève massive (220 opérateurs sur 240), ils ont réussi à faire reculer le groupe Coca-Cola. Et c'est une sacrée expérience de lutte, qui comptera pour l'avenir.

Correspondant LO

• La Redoute – Roubaix

Fin de la grève, mais le problème des salaires demeure

À La Redoute à Roubaix, le travail a repris le 30 avril, après un mois de mouvement.

Après trois semaines de grève, totale pour quelques-uns, mais seulement des débrayages journaliers pour la majorité, une minorité de grévistes, emmenée par le syndicat SUD, avait décidé de bloquer les camions. Très vite, la direction portait plainte et 28 travailleurs étaient convoqués devant le tribunal d'instance lundi 21 avril. Le juge demandait à la direction de négocier et interdisait, sous peine de 150 euros d'astreinte par personne et par jour, toute entrave à la circulation des biens et des personnes, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur des ateliers.

La direction cédait entre 40 et 50 euros net par mois d'augmentation (future augmentation du smic comprise) et 50 embauches

d'intérimaires, alors que les grévistes réclamaient 150 euros par mois et l'embauche de 300 intérimaires. Le mardi 22 avril, les assemblées générales des deux sites votaient la continuation de la grève à la quasi-unanimité, estimant en particulier que l'augmentation des plus bas salaires était trop peu importante, surtout en ayant inclus l'augmentation du smic.

Ces votes n'allaient cependant pas empêcher SUD, la CFDT et la CFTC de signer la proposition de la direction, ce qui provoquait la colère de ceux qui voulaient continuer le mouvement, comme il avait commencé, sans blocage mais avec des débrayages journaliers et en essayant de l'élargir. De plus, une fois par semaine une manifestation permettait d'appeler les

autres travailleurs de la vente à distance de se joindre à eux.

Mercredi 30 avril au matin, il y avait encore près de 200 personnes aux assemblées générales, bien que les délégués des syndicats majoritaires ne soient plus là.

Après avoir discuté des limites de leurs forces pour relancer le mouvement, les présents décidèrent à l'unanimité de suspendre le mouvement, bien conscients que le problème des salaires est loin d'être résolu par les augmentations obtenues. Tous savent bien qu'à La Redoute comme ailleurs, il faudra remettre ça, en espérant que le mouvement puisse être plus large et plus profond, afin de faire céder plus significativement les patrons.

En tout cas, ceux qui se sont battus sont fiers de leur lutte.

Correspondant LO



• Peugeot-Citroën

Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

La justice n'a pas donné raison à la direction

La direction du groupe Peugeot-Citroën voudrait fermer l'un des ateliers de montage de voitures de l'usine d'Aulnay-sous-Bois, dans la région parisienne, pour concentrer la production sur une seule ligne de montage, en la faisant fonctionner en permanence, y compris la nuit.

Son but est de produire quasiment autant, mais avec plusieurs centaines d'emplois en moins. Pour réaliser ces économies, la direction a mis en place tout un système de méthodes baptisées « Equinoxe » ou « Apollo », autant de noms barbares pour obtenir plus de productivité au mépris des emplois et de la santé des travailleurs. Les ouvriers n'entendant pas se faire pressurer encore plus, le comité hygiène et sécurité (CHS-CT) du Montage concerné avait, grâce aux votes de la CGT et de SUD, nommé un expert pour étudier les conséquences de ces nouvelles conditions de travail sur la santé. La direction avait contesté cette décision et avait même porté plainte auprès du tribunal contre ce CHS-CT. C'était déjà un aveu de sa crainte qu'une analyse fine mette en évidence une aggravation des conditions de travail suite à son projet de fermeture d'une ligne de montage. La CGT avait, elle, porté plainte en retour contre la direction.

Les juges du tribunal de Bobigny ont entendu les différentes parties, 150 travailleurs ayant fait le déplacement pour faire connaître leur point de vue. Puis lundi 5 mai, sans donner entièrement raison à la CGT, les juges ont reconnu au CHS-CT le droit de nommer un expert de son choix pour mettre en évidence les aggravations des nouvelles conditions de travail, obligeant la direction à accepter cet expert.

Évidemment, ce jugement n'arrêtera pas les patrons dans leur soif de gagner toujours plus aux dépens des travailleurs, mais c'est déjà un succès et un encouragement à continuer le combat.

Correspondant LO

• Lajous – Compiègne (Oise)

180 travailleurs licenciés... et 40 repris aussitôt en intérim

À l'usine Lajous Industrie, une entreprise de sous-traitance automobile située à Compiègne, 180 travailleurs ont été licenciés après son rachat par le groupe espagnol CIE Automotive.

Cette usine, qui travaille surtout pour PSA, avait été mise en liquidation judiciaire le 6 septembre 2007 par le groupe italo-néerlandais Euralcom France, qui l'avait rachetée quelques années auparavant. Le patron d'Euralcom avait eu le temps de licencier des dizaines de travailleurs, de bloquer les salaires, avant de décider de se débarrasser de l'ensemble des usines du groupe situées en France.

Mi-novembre, les salariés apprenaient que l'usine était reprise par le groupe espagnol CIE Automotive avec, à la clé, 180 suppressions d'emplois sur 250. Mais le nouveau patron avait semble-t-il vu trop grand... concernant le nombre de licenciements. Des pressions répétées se sont exercées sur les futurs licenciés pour qu'ils travaillent jusqu'au bout. Et une fois licenciés, 40 d'entre eux ont été rappelés... en tant qu'intérimaires, pour finir la production d'une commande importante !

Ces travailleurs se sont donc retrouvés sur le même poste de travail, mais en tant qu'intérimaires, c'est-à-dire avec un salaire inférieur. La Direction départementale du travail a élevé une protestation, de pure forme, dont le patron n'a pas tenu compte.

CIE Automotive est le quatrième fournisseur espagnol de composants pour le secteur automobile. Le groupe, qui possède une trentaine d'usines dans le monde et totalise 5 800 salariés, a augmenté son bénéfice de 14,3 % par rapport aux trois premiers mois de l'année précédente.

Les actionnaires avaient, autrement dit, largement de quoi reprendre la production sans aucun licenciement. Mais, comme beaucoup d'autres groupes capitalistes, CIE achète et revend des usines et, à chaque fois, restructure dans le seul but de les rendre encore plus rentables.

Correspondant LO

• Amiante

Le poison du capitalisme



À l'appel de leurs associations, les victimes de l'amiante et leurs familles ont manifesté mardi 6 mai à Lille pour protester contre la lenteur de l'instruction des dossiers amiante.

Sous prétexte d'efficacité, ces 41 dossiers ont été regroupés depuis 2005 au sein d'un « pôle santé publique » mais sans résultats notables. Dans le *Journal du Dimanche* du 4 mai, Marie-Odile Bertella-Geoffroy, magistrate qui a instruit les affaires du sang contaminé et de l'hormone de croissance et est en charge de 32 de ces dossiers amiante, proteste contre le manque de moyens de ce « pôle santé publique ». Elle estime qu'il faudrait doubler, pendant un à deux ans, le nombre d'enquêteurs, qui ne sont

qu'une dizaine, pour terminer rapidement l'instruction des dossiers en cours. Faute de quoi celle-ci pourrait prendre encore au moins trois ans et les procès qu'attendent les familles des victimes en seraient reculés d'autant.

Le scandale de l'amiante risque donc avant longtemps de ne pas être jugé et les responsables condamnés. Pourtant il y a urgence car, chaque jour, dix personnes meurent d'avoir travaillé en contact avec l'amiante et les experts avancent le chiffre total possible de 100 000 décès. Quant aux responsables, ils sont connus, patrons du secteur privé ou du secteur public. Les dossiers concernent les usines Eternit, Everit, de Condé-sur-Noireau (Calvados), l'université de Paris-Jussieu, les chan-

niers navals de la DCN, la SNCF, la RATP, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, le port de Dunkerque, etc.

Les associations de victimes dénoncent un manque de volonté des services publics. Ce que confirme Marie-Odile Bertella-Geoffroy qui, à la question du *Journal du Dimanche* : « Avez-vous le sentiment que l'État se donne les moyens d'arriver jusqu'au procès ? », répond : « Non ». En effet les instructions en cours mettent en évidence les carences de l'État et des employeurs, mais aussi les agissements du lobby de l'amiante qui faisait feu de tout bois pour empêcher l'interdiction de l'amiante, décision qui ne fut finalement prise qu'en 1997. L'attitude de certains médecins du travail est aussi

pointée du doigt, comme celui des usines Ferodo-Valéo de Condé-sur-Noireau qui donnait comme seul conseil aux ouvriers de « boire du lait ». Il a été mis en examen en octobre 2007 pour « non-assistance à personne en péril ».

Les employeurs ont sacrifié hier la santé, voire la vie, de leurs salariés. Aujourd'hui, l'État se désintéresse du sort des victimes et refuse à la justice les moyens pour avancer plus vite. Qu'est-ce d'autre sinon une volonté d'empêcher que toute la vérité soit révélée sur ce qui est un des plus grands scandales dans le domaine de la santé publique ?

Cédric DUVAL

• La Poste Paris 20^e

Des économies que La Poste voudrait faire payer aux facteurs

Au bureau de poste d'où est distribué le courrier sur le 20^e arrondissement de Paris, quatre travailleurs sont menacés de sanctions. Ils sont coupables de résister aux pressions de la direction.

Globalement, la direction cherche à faire appliquer une réorganisation baptisée « Facteurs d'avenir », mais qui se traduit par une aggravation des conditions de travail. Nous ne sommes plus que 200, soixante-dix emplois ayant été supprimés à la suite de deux « réorganisations » intervenues depuis 2000. Cette fois, ce sont seize emplois que la direction compte économiser par le non-remplacement des départs.

Déjà, pour assurer la distribution du courrier, la direction bricolait en faisant appel à des

heures supplémentaires, reconnaissant ainsi le manque de personnel. Désormais, un facteur en vacances ou malade est remplacé par ses collègues, qui doivent se partager sa tournée en plus de la leur. Une surcharge de travail inacceptable.

Le 17 avril, alors que la direction était venue au complet, accompagnée d'un huissier, le personnel ne s'est pas laissé intimider. 70 d'entre nous ont assisté à une prise de parole syndicale et le travail s'est interrompu pendant 1 h 30. Depuis, la direction essaie de reprendre la main, mais une pétition a été signée par l'ensemble du personnel pour marquer son opposition aux sanctions.

Correspondant LO

• SNCF

Complicité et magouilles des petits et grands patrons

Sur les trains grandes lignes du réseau de la gare de Paris Saint-Lazare, il y a un système de ventes ambulantes. Ce service est sous-traité par la SNCF à l'entreprise BNS (Bar Normandie Service) où travaillent une quinzaine de salariés, qui dans les trains proposent des sandwiches, des petits gâteaux, des boissons chaudes ou froides durant tout le trajet.

Actuellement, le patron de BNS licencie à tour de bras, invoquant des prétextes les plus divers et les plus fallacieux comme celui d'avoir revendu des sandwiches d'autres fournisseurs. Si les salariés avaient, eux, le pouvoir de licencier leur patron, ce n'est pas les motifs qui manqueraient, bien réels cette fois, comme celui d'avoir payé des salariés avec des chè-

ques sans provision ou d'avoir été en retard dans le versement du salaire. Il a ainsi fallu beaucoup d'insistance à un salarié pour percevoir fin avril son salaire du mois de mars. La méfiance des travailleurs envers leur patron est telle que certains se demandent s'il règle bien les sommes dues à la Sécurité sociale.

Les salariés de cette entreprise font porter aussi la responsabilité de leurs difficultés sur la SNCF qui renouvelle sans cesse les contrats avec ses sous-traitants, cherchant toujours les prix les plus bas. Un patron c'est déjà difficile à supporter. Alors deux, bonjour les dégâts !

Correspondant LO

• Peugeot Motocycles
Beaulieu Mandeure (Doubs)

Chantage à l'emploi

L'inspection du travail vient de refuser, le 30 avril, le licenciement d'un délégué de Peugeot Motocycles qui a donc pu reprendre son poste de travail le lundi 5 mai avec, à sa sortie de l'usine, un comité d'accueil.

Peugeot Motocycles (PMTC) compte deux usines, l'une à Beaulieu Mandeure dans le Doubs (850 salariés et près de 200 intérimaires) et l'autre à Dannemarie dans le Haut-Rhin (250 salariés). Peugeot Motocycles fait partie du groupe PSA.

En février 2008, le patron

mis en place.

Aujourd'hui, les médias ont largement commenté la remise en cause des 35 heures, suite au chantage du patron qui menace de délocaliser si les temps de pauses ne sont pas défalqués du temps de travail effectif, et si les 22 jours de RTT ne sont pas réduits de moitié. En échange de l'acceptation de ce chantage, le patron déclare que les 1 050 emplois de l'usine de Beaulieu seraient maintenus. Ce chantage a été accepté par deux syndicats sur cinq, la CFE/CGC et la CFTC.

Le patron de PMTC avait

• Grande-Bretagne

Le déclin électoral des travaillistes

Comme les sondages l'avaient annoncé, les élections municipales du 1^{er} mai en Grande-Bretagne ont vu un nouveau recul des travaillistes et un nouveau désaveu de leur politique. Cela s'ajoute à une longue série de reculs des travaillistes dans ce type d'élections, dont le début remonte à 1998, soit un an après leur retour au pouvoir.

Après avoir été la principale force dans les conseils municipaux à l'échelle nationale à partir du début des années 1990, les travaillistes ont perdu cette position en faveur des conservateurs dès 2003, juste après l'invasion de l'Irak, après une élection catastrophique dans laquelle l'électorat populaire fit entendre comme il le pouvait son opposition à cette guerre, en s'abstenant ou en cessant de voter travailliste.

Les municipalités sont renouvelées partiellement chaque année suivant un cycle compliqué qui dure quatre ans. En 2004, la dernière élection comparable à celle de cette année, le recul des travaillistes tourna à l'humiliation lorsqu'ils passèrent derrière les libéraux démocrates : pour la première

fois dans l'histoire du bi-partisme britannique (et la seule à ce jour), le parti au pouvoir arrivait en troisième position dans une élection municipale !

Depuis, chaque élection municipale a marqué un nouveau recul du Parti travailliste, plus ou moins important suivant les années. Et de ce point de vue, celui de cette année est en quelque sorte dans la moyenne, ni plus ni moins.

Un des faits marquants de cette élection aura été néanmoins la défaite du maire travailliste de Londres, Ken Livingstone battu par le conservateur Boris Johnson. Le fait est d'autant plus notable qu'il y a seulement un an, bien peu pensaient que ce Johnson, un snob excentrique qui se plaît à afficher qu'il sort tout droit des aristocratiques « public schools » de la grande bourgeoisie, avait la moindre chance face à Livingstone.

Mais c'est quand même Johnson qui l'a emporté. Les postures démagogiques de Livingstone de prétendu « rebelle » face à la politique antiouvrière du gouvernement, qui avaient assuré son élection en 2000 et 2004, ont fait long feu. Tandis que Johnson a réussi à mobiliser une partie de

la droite abstentionniste, Livingstone n'a pas réussi à faire de même à gauche. De sorte que l'augmentation de la participation électorale de 37 à 45 % n'a bénéficié qu'à Johnson, lui permettant de l'emporter, de peu d'ailleurs.

L'autre fait marquant dans cette élection est politiquement plus important, car il témoigne de l'usure du pouvoir qui affecte les travaillistes. L'été dernier, Blair avait abandonné son poste de Premier ministre au profit de Gordon Brown, estimant qu'il était devenu un boulet électoral pour son propre parti. Il était donc considéré comme acquis que Brown parviendrait au moins à arrêter le recul électoral des travaillistes.

Il n'en a rien été et il ne faut pas s'en étonner, car il fallait vraiment penser que l'électorat populaire est stupide pour espérer qu'il ne remarque pas que la politique de Brown n'est rien d'autre que la continuation de la politique antiouvrière de Blair – et ceci d'autant plus que sous Blair déjà, c'était Brown qui, en tant que ministre des Finances, mettait cette politique en œuvre.

François ROULEAU

• Turquie

Les affrontements du 1^{er} mai

Cette année encore, la journée du 1^{er} mai en Turquie a été l'occasion d'affrontements. Malgré les intimidations du pouvoir pour cette journée qui n'est ni fériée, ni reconnue officiellement, des manifestations ont eu lieu même dans des petites villes. Mais c'est à Istanbul qu'ont eu lieu les incidents les plus graves.

Le gouvernement s'est opposé encore une fois à la célébration du 1^{er} mai sur la place Taksim d'Istanbul, devenue un symbole depuis que, le 1^{er} mai 1977, presque un demi-million de travailleurs y avaient manifesté et qu'une fusillade y avait fait une trentaine de morts. Les assassins courent toujours, car très probablement il s'agissait d'une provocation de l'État.

Cette année, les trois grandes confédérations DISK, Türk-İs et KESK, avaient donc depuis plusieurs semaines affirmé leur détermination à manifester place Taksim. C'est seulement le 30 avril au soir qu'elles ont annoncé qu'elles y renonçaient et n'enverraient que des délégations. Cela n'a pas empêché que le lendemain très tôt, plusieurs



milliers de personnes, principalement proches des organisations d'extrême gauche, se rassemblent aux abords de Taksim. Les plus de vingt mille policiers mobilisés par le gouvernement sont alors intervenus de façon très violente, bloquant toutes les artères débouchant sur la place et matraquant sans discernement manifestants et simples passants. Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées, puis relâchées à l'exception de quelques-unes.

La situation est marquée en Turquie par la tension entre le

gouvernement dit islamiste modéré et l'opposition dite laïque, mais aussi par le mécontentement social croissant du fait de la hausse des prix et de la crise économique. Ce 1^{er} mai montre que le gouvernement n'a nullement rompu avec les traditions répressives du régime, mais aussi que les travailleurs ne peuvent guère se fier aux dirigeants syndicaux, tout juste capables de rododromades avant de reculer au dernier moment.

Julien SILVA

L'usine Nouvelle



de PMTC annonçait, sous prétexte de difficultés économiques, une remise en cause des 35 heures et la délocalisation en Chine d'une grande partie de la production faite à l'usine de Beaulieu Mandeure. À l'appel des syndicats CGT et CFDT, fin février 2008, 80 % des salariés de l'usine de Beaulieu avaient répondu à ces menaces en débrayant deux jours de suite. Quelques jours après ces débrayages massifs, une procédure de licenciement était déclenchée contre un militant CGT de l'usine de Beaulieu, très en vue lors de la grève, avec mise à pied conservatoire immédiate, aux motifs, selon la direction, « d'un regard haineux, de crachats et d'insultes ». Dans l'usine, il était clair pour tous que cette procédure de licenciement avait pour but de détourner l'attention de l'objectif principal. Elle a entraîné un soutien actif des syndicats CGT des usines du Pays de Montbéliard et des partis politiques, dont Lutte Ouvrière, qui ont participé à plusieurs rassemblements devant l'usine de Beaulieu. Un comité de soutien a été

déjà comme projet, dès 2005, un accord de coopération avec le constructeur chinois Qingqi, sous contrôle du groupe CSGC (plus de 200 000 personnes). À l'époque, PMTC déclarait que ce projet (devenu réalité en 2006) serait sans incidence sur l'emploi permanent et qu'il conserverait une production dans le Pays assurant le maintien de l'activité de ses usines.

PMTC fait partie du groupe PSA qui impose une réduction drastique des coûts pour engraisser toujours plus ses actionnaires. Les travailleurs de PMTC ne sont pas dupes, PSA a engrangé assez de profits pour maintenir tous les emplois. Quand PMTC prétend que la remise en cause des 35 heures est une garantie pour l'emploi, les travailleurs n'ont aucune raison de s'y fier. Et l'échec du licenciement d'un délégué est un encouragement à ne pas laisser le patron faire ce qu'il veut.

Correspondant LO

• Russie

Medvedev entre en fonction sous l'œil de Poutine

Medvedev et Poutine.

Deux mois après avoir été élu à la tête de la Russie, pour y succéder à Poutine, Dmitri Medvedev a été intronisé président, le 7 mai. Le lendemain, selon le protocole, il devait désigner Poutine comme Premier ministre. Et le surlendemain, tout le gratin politique russe devait assister à la parade militaire célébrant la victoire de l'Union soviétique sur l'Allemagne nazie.

Derrière l'unité qu'à cette occasion n'auront pas manqué d'afficher le nouveau président et l'ancien, dans l'ombre duquel il a fait carrière, les déclarations assassines de part et d'autre se sont déjà multipliées, chacun voulant afficher sa prééminence dans cet exécutif à deux têtes qui rappelle l'aigle tsariste bicéphale.

Récemment, le quotidien *Vremia novosti* (« Le temps des nouvelles ») expliquait à ses lecteurs, en évoquant Alexandre Dumas, que si le tandem dirigeant avait intérêt à s'entendre, cela ne concernait ni les mousquetaires du roi-Medvedev, ni ceux du cardinal-Poutine. Car

les appareils et soutiens de l'un comme de l'autre ne manqueront pas de profiter de l'absence d'un chef unique à la tête de l'État russe pour tenter d'avancer leurs pions. Et de défendre leurs positions comme ceux d'en face.

Des luttes de clans ravivées

Certains de ces groupes seront bien sûr tentés de jouer Medvedev contre Poutine, car ce dernier a placé ses hommes, et eux seuls, à la tête des plus grandes entreprises : celles du gaz, du pétrole et, en général, celles qui représentent les exportations les plus lucratives. Ce sont elles dont le contrôle permet aux grands secteurs de la bureaucratie dirigeante de s'enrichir comme jamais. Et Poutine n'a pas cessé, ces derniers temps, de dire que, s'il acceptait de laisser la conduite des affaires étrangères à Medvedev, il se réservait les affaires intérieures, à commencer par l'économie.

En mars dernier, Medvedev avait rencontré les gouverneurs des régions en leur faisant la leçon sur la nécessité de développer la petite et moyenne entreprise – toujours rachitique en Russie et largement mise à



contribution par les hommes du pouvoir, qui à tous les échelons rançonnent l'économie. Au passage, il avait menacé les « fonctionnaires » qui continueraient à agir ainsi de leur mener la vie si dure qu'il les mettrait « au bord de l'infarctus ».

À l'époque, l'hebdomadaire *Argoumenty i fakty* (« Faits et arguments ») avait titré : « Medvedev s'apprête à leur retirer leur mangeoire ». Certains, en effet, ont vu là une déclaration de guerre du nouveau président à certains grands corps de la bureaucratie qui ont fait de tel ou tel secteur de l'économie leur mangeoire... sous la protec-

tion, intéressée dit-on, de Poutine.

Il n'est donc pas étonnant, au moment où de grandes manœuvres ont repris avec force autour du pouvoir et des sources d'enrichissement auxquelles il donne accès, que des commentateurs évoquent maintenant « une période de profonde instabilité dans le pays ».

Une économie pillée

D'autant plus que, de l'avis de la plupart des spécialistes de l'économie du pays, cette dernière, après avoir été dopée par l'envolée des prix du gaz et du pétrole, s'essouffle. L'inflation ne cesse de croître, tandis que les autorités seraient bien en peine de dire pourquoi les formidables rentrées de devises des huit dernières années n'ont pas servi à développer de nouveaux équipements productifs et infrastructures économiques. Pourtant, sauf exception, ils n'ont pas été renouvelés depuis une vingtaine d'années.

En fait, ces sommes d'argent fantastiques ont été accaparées par les milieux dirigeants du pays et par une bureaucratie qui affiche son opulence, en Russie, et continue de cacher sur des comptes à l'étranger une bonne

partie de ce qu'elle tire du pillage de l'économie.

Car si par le nombre de milliardaires, selon l'hebdomadaire *Diélo* (« La cause ») citant des sources officielles, la Russie est dans le peloton de tête des pays les plus riches de la planète, « l'écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres y est le même que dans les pays sous-développés du Tiers Monde ». Et de poursuivre : « Dans la Russie d'aujourd'hui, il y a 4 millions de SDF, 3 millions de très pauvres, près de 5 millions d'enfants abandonnés, et des millions de prostituées », tandis que « parmi les 31 millions d'enfants de moins de 18 ans, ceux qui sont en bonne santé sont à peine 30 % et 2 millions sont analphabètes ».

Et même parmi la population qui a un travail, la forte hausse des prix provoque de plus en plus de mécontentement, ce qui s'exprime notamment par des grèves pour des augmentations de salaire dans l'automobile, la chimie, les chemins de fer, etc., pour ne citer que des secteurs touchés ces dernières semaines.

Alors Medvedev n'est peut-être pas au bout de ses peines. Et pas seulement à cause de sa

Ludwik Hass

Le militant trotskyste polonais Ludwik Hass est mort à Varsovie le 8 avril 2008, à l'âge de 90 ans.

Étudiant à l'université de Lvov, il avait adhéré au Parti Communiste polonais puis rejoint un groupe trotskyste actif dans cette université. En 1938, il co-rédigea la protestation de ce groupe contre la dissolution du Parti Communiste polonais imposée par l'Internationale Communiste, c'est-à-dire par Staline. Celui-ci fit alors exécuter des centaines de cadres de ce parti qui s'étaient réfugiés à Moscou après le coup d'État de Pilsudsky de 1926, et dont les plus anciens avaient milité aux côtés de Rosa Luxemburg.

Après l'arrivée en Pologne des troupes russes en 1939, Ludwik Hass fut déporté entre autres dans le camp de travail de Vorkouta, en Union soviétique. La déstalinisation le libéra et il retourna en Pologne en 1957. Ayant assisté à l'extermination des derniers trotskystes soviétiques dans les camps staliniens, il se sentait,

comme il disait, « un des derniers porte-parole de ces militants assassinés ». Car parmi les militants trotskystes polonais, seuls trois avaient survécu à ces années difficiles.

Ludwik Hass croyait à la possibilité de faire évoluer le régime mis en place en Pologne par Staline et ses successeurs. Il influença deux militants plus jeunes, Jacek Kuron et Karel Modzelewski, qui rédigèrent en 1965 une *Lettre ouverte au Parti* dénonçant le régime et affirmant la nécessité d'un socialisme démocratique. Suite à cette publication, Hass fut arrêté et condamné à une peine de prison, de même que tout le groupe. Par la suite, Kuron et Modzelewski finirent par abandonner leur point de vue initial pour se rallier à Walesa et à l'Église, et à tous ceux qui allaient finalement refaire de la Pologne un État capitaliste comme les autres. Si Ludwik Hass n'était évidemment pas responsable de leur évolution, les idées de réforme du régime qu'il avait défendues ne pou-



vaient pas armer des militants pour trouver la voie d'une politique prolétarienne.

Mais si la perspective dans laquelle avait milité Ludwik Hass se révéla vaine, lui ne succomba pas aux prétendus charmes du capitalisme. Ayant dénoncé toute sa vie le stalinisme, il combattit de même les gouvernants d'après 1989 et la chute du mur de Berlin, ceux qu'il appelait les représentants de la « réaction noire », des carriéristes ayant jeté par-dessus bord leur masque pseudo-communiste pour jouer les hommes d'affaires.

Jusqu'au bout, Ludwik Hass a conservé une conviction inébranlable dans l'idéal

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 113 (mai 2008)

La crise financière

La folie meurtrière de l'économie capitaliste

Côte-d'Ivoire, Haïti

Révoltes contre les affameurs

Italie

De la fin du gouvernement Prodi au retour de Berlusconi

Les élections américaines

Trois candidats... tous différents et tous pareils

Kenya

Le coût sanglant d'un héritage empoisonné

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

• Birmanie

La catastrophe est naturelle, la misère et la dictature ne le sont pas !

Le cyclone qui a ravagé le sud de la Birmanie le 3 mai a provoqué, pour l'instant, selon les chiffres de la télévision d'État birmane, plus de 22 000 morts et 41 000 disparus. Les cinq régions du sud-ouest du pays touchées par le passage du typhon concentrent à elles seules près de la moitié de ses 53 millions d'habitants.

L'énorme tourbillon, formé dans la baie du Bengale, zone cyclonique, a tourné pendant douze heures sur le delta d'Irrawady, une des régions les plus meurtries, où la population est très dense. Des centaines de milliers de familles de pêcheurs y vivent le long des côtes, sur leurs canots ou dans des habitations de bambous tressés d'herbes sèches, parfois construites sur pilotis. Un peu plus à l'intérieur des terres, les frêles cabanes des paysans pauvres n'ont

et les déferlantes, et le gouvernement estime le nombre de morts à 10 000 au moins.

Dans l'ancienne capitale, Rangoun, qui compte entre cinq et six millions d'habitants, les dégâts ont surtout touché les bidonvilles. On signale dans la ville quelques escouades de militaires qui dégagent les arbres arrachés encombrant les carrefours, mais c'est la population elle-même qui, équipée d'outils de fortune, tente de dégager les rues, pour assurer un approvisionnement minimum en vivres et en eau. Quant aux milliers de militaires qui, en septembre dernier, réprimaient sauvagement les manifestations dirigées contre la junte et les bas salaires, y compris les cortèges de moines bouddhistes, les opposants politiques comme la population peuvent se demander où ils sont. Pourtant, tout est à remettre d'urgence en état,

moustiques et des serpents ! Comment les centaines de milliers de réfugiés pourraient-ils s'y conformer alors qu'ils sont totalement démunis, privés d'abri dans des villages isolés par les eaux, ou quand les ordures s'amoncellent dans Rangoun ?

Alors que les produits de première nécessité, comme le riz, ont vu leur prix multiplié par trois, le gouvernement des militaires continue à vouloir organiser dans la plupart des localités le référendum prévu le 10 mai, afin de faire entériner une nouvelle Constitution censée apporter à la dictature au pouvoir depuis 42 ans une apparence de légitimité. C'est d'ailleurs l'organisation de ce référendum qui monopolisait informations et journaux tandis que le cyclone approchait : la population n'aurait donc pas été alertée suffisamment tôt, alors que la base de surveillance du secteur géographique, à New Delhi, avait annoncé le phénomène, son trajet et son ampleur probables.

À part dans les centres-ville et les temples, bien peu de constructions, dans ce pays parmi les plus pauvres d'Asie, sont prévues selon les normes de ces zones à risques cycloniques. Et pas plus qu'au Bangladesh, victime en novembre du précédent cyclone du secteur, ou en Indonésie, siège du tsunami de 2004, il n'est prévu quoi que ce soit pour héberger les familles de pêcheurs loin des zones inondables et des glissements de terrain potentiels...

Pourtant, si la population est pauvre, le pays produit entre autres richesses (pétrole, cuivre, or, etc.) 13 milliards de mètres cubes de gaz par an, traités par des multinationales, dont Total, presque totalement exportés, et qui rapportent à eux seuls une rente annuelle de 2 milliards de dollars à la junte. Mais la moitié des revenus de l'État sont de toute façon absorbés par les militaires, bénéficiant de la bienveillante neutralité des capitalistes internationaux qui profitent... totalement du régime de dictature imposé à la population. Les richesses produites ne servent ni à améliorer la vie de la population, ni même à assurer une quelconque prévention des risques.

Viviane LAFONT

• Bolivie

Les autonomistes ne sont pas partageux !



Des paysans manifestent à Santa-Cruz contre les possédants « autonomistes ».

En Bolivie, à l'initiative de la droite locale, le département de Santa Cruz vient d'organiser un référendum sur la revendication de l'autonomie. En effet il y a des années que les classes possédantes, dans cette région riche en hydrocarbures et en grands domaines producteurs de soja, cherchent à faire sécession du reste de la Bolivie, afin de conserver pour elles seules le produit de ces richesses.

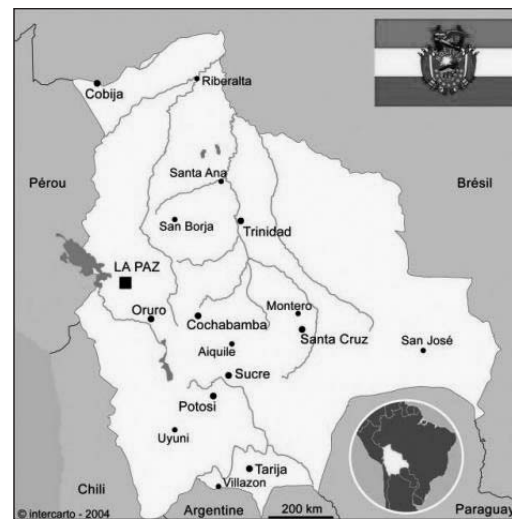
Depuis l'arrivée du MAS et d'Evo Morales à la tête du pays il y a deux ans et demi, la droite et l'oligarchie multiplient les obstructions à un régime qui affirme son intention de faire profiter les classes pauvres d'au moins une partie de la rente gazière. Elles se sont tour à tour opposées aux travaux de l'Assemblée constituante, qui devait doter la Bolivie d'une Constitution

assez proche de celle adoptée par le régime de Chavez au Venezuela, à la réforme agraire et enfin à la nationalisation des hydrocarbures.

Le 4 mai, près de 40 % des électeurs du département de Santa Cruz se sont abstenus, et 20 % ont voté contre, mais la droite claironne malgré tout que 80 % de la population serait pour l'autonomie. Cette « autonomie » n'est que la dernière machine de guerre de la droite pour mettre des bâtons dans les roues du régime. Elle affiche un mépris pour les pauvres qui, en Bolivie, se confond avec un racisme contre les Indiens, qui constituent la majorité des classes populaires.

Quant à l'autonomie revendiquée, ce n'est pas celle qui permettrait à la population, y compris la plus déshéritée, de décider localement de son sort, mais celle qui permettrait aux classes riches de conserver pour elles seules la rente du gaz et les profits des grands domaines agricoles. La droite s'apprête à organiser des consultations identiques dans trois autres départements (il y en a neuf au total) ; ces quatre départements concentrent ensemble deux tiers de la richesse du pays.

Si ce projet se réalisait, les



possédants de ces régions les placeraient sous une domination plus directe encore des grands groupes capitalistes, se souciant peu que les pauvres plongent un peu plus dans la misère, comme on le voit ces temps-ci avec la spéculation sur les denrées alimentaires.

Mais la mobilisation de la population pauvre a déjà fait beaucoup en Bolivie, ces dernières années, pour tenter d'imposer un autre partage des richesses locales. Et elle peut encore peser contre ces projets de sécession des possédants décidés à tout faire pour conserver leurs richesses.

Jacques FONTENOY



Après le cyclone, l'eau est rationnée.

pas plus résisté aux rafales de vent soufflant jusqu'à 190 et même 240 kilomètres-heure, aux vagues de plus de sept mètres, pas plus que les basses terres et les rizières aux cinquante centimètres de précipitations tombés en quelques heures et aux inondations. Un raz-de-marée de quatre mètres aurait englouti de nombreux habitants. Dans la seule ville de Bogalay, 95 % des habitations ont été détruites par les vagues

les canalisations, les routes, les réseaux électriques, les réseaux de communication...

Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire de la radio officielle, se bornent à émettre une liste de conseils sanitaires bien difficiles à respecter dans le chaos qui règne dans le sud-ouest du pays. Ne boire que de l'eau bouillie, manger des fruits frais, utiliser des toilettes propres, jeter systématiquement les ordures ou se protéger des

Il vaut mieux entendre ça que d'être sourd

La « première dame » américaine, l'épouse de Bush, s'est indignée contre la junte birmane qui avait tardé à prévenir la population de l'imminence du cyclone et à la protéger de ses conséquences. C'est sûr que ce n'est pas aux États-Unis qu'une chose pareille pourrait se produire. Que l'on se souvienne de la gestion

calamiteuse de l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans, dans l'un des États les plus puissants du monde, et de la légèreté avec laquelle les autorités avaient fait fi des alertes des spécialistes sur la fragilité des digues...

Mais il n'y a certainement là que des inventions de journalistes !

• Dans l'éducation

Contre les suppressions d'emplois les manifestations continuent

Mardi 6 mai, des milliers de lycéens ont manifesté de nouveau contre les 11 200 suppressions de postes dans l'éducation et la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans au lieu de quatre.

Ils étaient au moins 5 000 d'après l'Union nationale des lycéens, l'UNL, l'un des deux syndicats lycéens. En province, les manifestations ont continué, tout comme la semaine précédente. Ce même mardi 6 mai, il y avait plus d'un millier de lycéens dans la rue au Havre, environ 2 500 à Orléans ou encore 1 800 à Rouen.

Le ministre de l'Éducation nationale, Darcos, essaie de faire diversion en parlant de ses nouveaux programmes à destination des enfants des écoles primaires, comme l'instauration de cours de morale, ou encore la prétendue primauté de la qualité sur la quantité d'enseignants.

Peu importe, donc d'après le ministre, que les élèves soient plus de trente par classe... si les enseignants peuvent faire des cours de soutien en petits groupes pendant les vacances. Les élèves perdus et découragés devant les difficultés qu'ils rencontrent pendant tout un trimestre seraient ainsi « sauvés »

par une semaine de cours de rattrapage.

Les lycéens et les enseignants, tout comme les parents qui continuent dans bien des endroits à occuper les écoles pour protester contre les fermetures de classes, ne gobent pas ce genre de mensonges teintés de démagogie. Ils ont bien compris que le gouvernement cherche surtout à faire des économies sur le dos de l'éducation. Ces économies pénalisent les enfants des classes populaires tout particulièrement, car pour eux l'école est le seul moyen d'accéder à la culture.

En tout cas enseignants et



lycéens sont nombreux à se préparer pour la prochaine étape, la journée de grève appelée par les syndicats enseignants du

premier et du second degré, ainsi que par ceux des lycéens, le jeudi 15 mai prochain.

Aline RETESSE

• École

C'est tous les jours le service minimum !

Xavier Darcos, le ministre de l'Éducation, récidive : il veut que jeudi 15 mai un service minimum permette d'accueillir les enfants à l'école, même si tous les enseignants sont en grève ce jour-là. Il a rappelé que les communes seraient dédommagées par l'État des frais engagés, grâce aux retenues faites sur les

salaires des grévistes.

Sa première tentative de service minimum le 24 janvier avait été un fiasco. Sur 22 000 communes ayant une école, un peu plus de 2 000 avaient accepté de tenter de mettre en place un tel service. Certaines ont refusé pour des raisons politiques, comme la Mairie de Paris qui y voit, à juste titre, la volonté de briser la grève

des enseignants. Beaucoup d'autres l'ont fait pour des problèmes très concrets d'organisation : prendre la responsabilité d'accueillir des enfants implique une infrastructure matérielle de type centre aéré et des animateurs compétents ; cela peut coûter plus cher que ce que Darcos est prêt à payer. C'est ainsi que le soir du 24 janvier, en Seine-et-Marne, des

parents venus récupérer leurs enfants se sont vu réclamer le paiement de la journée au centre aéré... Mauvaise image de marque pour un ministre lancé dans la démagogie et qui



prétend prendre en compte les préoccupations des parents, en particulier des plus modestes !

En réalité, Darcos s'en moque éperdument. Ce n'est pas un hasard s'il a choisi le congrès de la PEEP, la fédération des parents d'élèves de l'école publique acquise aux « réformes » gouvernementales, pour faire cette annonce. Il ne fait que relancer une campagne en direction de l'électorat anti-gréviste et anti-fonctionnaire.

Les parents sont certes embarrassés pour faire garder leurs enfants, surtout quand ils sont petits, mais pas seulement les jours de grève ! C'est le gouvernement qui est responsable du manque de crèches, qui diminue l'accueil des tout-petits en maternelle, qui ferme

des classes, qui supprime plus de 11 000 postes d'enseignants. C'est à lui qu'on doit les classes surchargées, la fatigue supplémentaire pour des gamins obligés de prendre les transports scolaires parce que l'école a fermé dans leur village.

Darcos joue la carte anti-grève ; c'est peut-être parce qu'il craint que celle qui s'annonce pour le 15 mai ne soit réussie. Ce serait la meilleure chose qui puisse arriver et pour les enseignants et pour les parents.

Sylvie MARÉCHAL

• Travailleurs sans papiers en lutte

Des papiers pour tous !

Jeudi 1er mai, la manifestation parisienne a été marquée par la présence de milliers de travailleurs sans papiers réclamant leur régularisation.

Depuis un mois, coordonnée par la CGT et Droits Devant, la grève de 600 salariés sans papiers se poursuit. Ils sont regroupés et occupent toujours une vingtaine d'entreprises en Ile-de-France. Les soutiens et marques de sympathie de la population sont nombreuses.

Mille dossiers de demandes de régularisation ont été déposés collectivement dans des préfectures. Y figurent bien sûr les grévistes, mais également une centaine de dossiers de femmes qui travaillent seules, sans contrat de travail, dans le secteur de l'aide à la personne. Elles s'occupent de bébés ou de personnes âgées, souvent dans des familles des quartiers chics de Paris.

Mais depuis deux semaines que les préfectures examinent

au cas par cas ces dossiers, les préfets jouent la montre, les régularisations ne tombent qu'au compte-gouttes. Mardi 6 mai, seulement 22 avaient eu lieu.

Lundi 5 mai, Hortefeux a répété sur France Inter « qu'il n'y aurait que quelques centaines de régularisations ». Car, a-t-il le culot d'ajouter : « Ce serait injuste vis-à-vis de la population immigrée légale que de procéder à des régularisations massives ». Il essaie d'opposer les étrangers les uns aux autres. Quand le 30 avril la Coordination de collectifs de sans-papiers de Paris a voulu aussi déposer collectivement mille dossiers, la préfecture de Paris les a refusés, prétendant qu'il fallait passer par la CGT. Comme si c'était la CGT qui décidait des régularisations ! Ce mensonge a conduit des sans-papiers exaspérés à se tromper de cible et à occuper la Bourse du Travail.

Si le gouvernement a commencé à négocier, c'est parce que des travailleurs sans

papiers, au lieu d'occuper des églises, font grève et occupent des entreprises, menaçant d'étendre leur mouvement. Et pour qu'Hortefeux ravale sa morgue et que les sans-papiers aient enfin une chance d'obtenir leur régularisation, c'est dans cette voie qu'ils doivent continuer, avec le soutien de tous les travailleurs.

D'ailleurs certains patrons craignent fortement cette extension. Les deux syndicats patronaux de l'hôtellerie-restauration demandent au gouvernement de régulariser sans tarder les dizaines de milliers de salariés sans papiers qu'ils emploient illégalement et qui leur sont indispensables.

La marche des sans-papiers partis de Lille le 19 avril doit arriver à Paris le samedi 10 mai. La manifestation partant à 15 heures de la place Clichy sera une occasion de revendiquer, dans l'unité, la régularisation globale et immédiate de tous les sans-papiers.

Louis BASTILLE

Fête régionale de Lutte Ouvrière

Marseille

Dimanche 1^{er} juin
à partir de 11 h 30

Parc de Valabre
à Gardanne

Navettes depuis Marseille Saint-Charles